



Treizième séance

Mardi 16 juin 2009, 9 heures

Présidence de M. Zellhoefer

SOMMET DE L'OIT SUR LA CRISE MONDIALE DE L'EMPLOI (SUITE)

Original anglais: Le PRÉSIDENT

C'est un grand honneur pour moi que de déclarer ouverte la treizième séance de la 98^e session de la Conférence internationale du Travail.

Aujourd'hui, nous allons poursuivre le programme du Sommet de l'OIT sur la crise mondiale de l'emploi. Le premier point inscrit à notre ordre du jour est la Table ronde sur «La coordination, la coopération en faveur du développement et la crise mondiale de l'emploi».

(Il sera rendu compte de la Table ronde sur «La coordination, la coopération en faveur du développement et la crise mondiale de l'emploi» dans le Compte rendu provisoire n° 11B.)

Je vais donner maintenant la parole au ministre du Travail et des Affaires sociales de la République tchèque, M. Simerka.

Original anglais: M. SIMERKA (ministre du Travail et des Affaires sociales, République tchèque)

C'est pour moi un très grand plaisir et un honneur de prendre la parole aujourd'hui devant la Conférence internationale du Travail.

Vous savez certainement que la République tchèque préside actuellement le Conseil de l'Union européenne. Les questions dont nous débattons ici, à savoir les conséquences de la crise économique mondiale, sont aussi celles que la présidence tchèque fait figurer tout en haut de l'ordre du jour de l'Union européenne depuis six mois.

J'ai le privilège de pouvoir porter un double regard sur le dialogue social. Avant d'être ministre, en effet, j'ai été syndicaliste, et je suis particulièrement sensible aux problèmes auxquels vous êtes confrontés au quotidien, vous autres qui êtes les ambassadeurs de millions de travailleurs dans le monde.

On a dit et redit que la crise était d'envergure mondiale et qu'elle affectait des millions de personnes de par le monde. L'Union européenne n'est pas épargnée, avec des marchés du travail toujours en berne et un taux de chômage qui pourrait atteindre bientôt 10 pour cent, voire plus. Globalement, la confiance des consommateurs et des entreprises reste faible, et les perspectives de l'emploi sont toujours alarmantes. Chacun est affecté.

D'après les derniers rapports de la Commission européenne, les hommes sont plus nombreux que les femmes à avoir perdu leur emploi, notamment dans des secteurs tels que la construction et

l'industrie automobile. La crise touche plus durement les groupes les plus vulnérables, à savoir les jeunes, les personnes âgées, les ménages avec de jeunes enfants et les personnes handicapées. Il incombe aux dirigeants politiques, en coopération avec les partenaires sociaux bien entendu, de s'employer à atténuer dans la mesure du possible les effets néfastes de cet état de choses.

Cette crise se terminera tôt ou tard, et, nous l'espérons, plutôt tôt que tard, mais notre devoir à ce stade, c'est de favoriser la création d'emplois, dans l'intérêt des chômeurs. Dans plusieurs secteurs, les postes de travail se raréfient, mais nous devons convaincre les personnes touchées que, même si elles ont perdu leur emploi, elles n'ont pas tout perdu. Si nous renforçons l'employabilité de la main-d'œuvre, les services publics de l'emploi de nos pays pourront plus facilement leur trouver de nouveaux débouchés.

Je tiens à souligner ici que la reconversion et le perfectionnement professionnels peuvent favoriser la création d'emplois à venir. La crise sonne l'heure de l'action tripartite, du dialogue social, d'une coopération accrue entre partenaires sociaux, du travail décent, de l'entraide. Les travailleurs doivent éviter les revendications excessives et les employeurs assumer dûment les responsabilités qui leur reviennent par rapport à leur personnel. De leur côté, les gouvernements doivent s'efforcer d'aider les partenaires sociaux dans toute la mesure du possible, en tout premier lieu par le biais de législations et en assurant le respect de la primauté du droit.

Le Sommet sur l'emploi qui s'est tenu à Prague en mai dernier a débouché sur un certain nombre de propositions concrètes quant à l'action à mener pour lutter contre le chômage. J'en citerai quelques-unes, qui méritent d'être retenues par tous. Tout d'abord, les mesures adoptées doivent viser à maintenir le plus grand nombre possible de personnes dans l'emploi, par exemple par des aménagements du temps de travail couplés à des formations de reconversion adéquates. Des efforts renforcés doivent être déployés en outre pour créer un environnement propice aux entrepreneurs et stimuler ce faisant la création d'emplois. Il faudrait notamment abaisser les coûts de main-d'œuvre non salariaux, investir dans la recherche et les infrastructures, réduire la bureaucratie excessive, etc. Les principes communs mis à l'honneur au sein de l'Union européenne en matière de flexisécurité peuvent constituer une bonne source d'inspiration à cet égard.

Une attention particulière doit être prêtée aux petites et moyennes entreprises. Dans un premier

temps, l'action doit viser le renforcement des services publics de l'emploi. Ensuite, il faudra adopter des mesures actives du marché du travail tenant compte des besoins des intéressés et axées notamment sur la lutte contre le chômage de longue durée et l'exclusion sociale.

Il faut s'appliquer davantage à renforcer l'offre de main-d'œuvre en œuvrant pour des marchés du travail n'excluant personne et en facilitant l'accès à l'emploi. Une mobilité de la main-d'œuvre suffisante permettrait une meilleure adéquation entre l'offre et la demande sur le marché du travail tout en donnant aux individus la possibilité d'exploiter leur potentiel pleinement, elle favoriserait la libre circulation des travailleurs, ce qui contribuerait à la croissance économique sans entraîner d'effets défavorables sur les marchés du travail, et elle jouerait en faveur de la cohésion sociale dans les pays d'accueil.

Au sein de l'Union européenne, nous nous employons à formuler des politiques actives du marché du travail, conformément au principe de la flexisécurité, sur la base des quatre critères suivants: il faut prévoir des mesures du marché du travail efficaces, des accords et arrangements contractuels souples et fiables, des stratégies de formation tout au long de la vie globales et, enfin, des systèmes de protection sociale modernes et adaptés.

En République tchèque, le gouvernement a lancé deux programmes pour la préservation de l'emploi et le renforcement des compétences, qui ont remporté un grand succès. Ces deux programmes sont soutenus par le Fonds social européen et visent à encourager les entreprises à former leur personnel au lieu de licencier. Ils assurent la prise en charge des coûts de formation et des salaires du personnel visé. Les travailleurs ont réservé un accueil favorable à ces deux initiatives, auxquelles j'ai affecté récemment un complément de ressources. Nous sommes tous d'accord qu'il vaut mieux subvenir à ses besoins par son travail plutôt que de dépendre de l'aide sociale.

Nous croyons fermement que les régimes de protection sociale doivent éviter l'exclusion sociale et inciter les individus à rejoindre le marché du travail rapidement sans tomber dans le chômage de longue durée. Toute mesure doit faire la part entre le souci de la garantie des moyens d'existence et de la protection sociale d'une part et l'équilibre et la viabilité des finances publiques de l'autre.

Partout dans le monde, les gouvernements ont débloqué des sommes colossales. Il faut maintenant veiller à l'efficacité des mesures adoptées et s'assurer de leurs résultats effectifs. Nous sommes tous tombés d'accord qu'il ne fallait pas rester les bras croisés, mais nous ne pouvons pas non plus laisser aux générations à venir des dettes qu'elles seront incapables de rembourser.

En la matière bien entendu, il n'y a pas de panacée. Ce que j'ai évoqué devant vous, c'est l'ensemble de mesures que nous préconisons au sein de l'Union européenne, mesures que chaque pays peut retenir ou pas selon les particularités et circonstances nationales.

L'OIT peut jouer un rôle très important en observant et analysant l'impact de la crise sur l'emploi. Dans bien des pays, le dialogue social et les négociations tripartites n'en sont qu'à leur début, et l'assistance technique du BIT pourrait revêtir une grande importance à cet égard.

J'aimerais par ailleurs attirer votre attention sur la publication publiée par le BIT en mai dernier sous le titre *Social dialogue in times of crisis* et rappeler que, dans certains pays, les travailleurs ne peuvent toujours pas adhérer librement au syndicat de leur choix, alors que dans d'autres, des régimes non démocratiques et répressifs persécutent les dirigeants syndicaux aujourd'hui encore.

Ces jours, nous fêtons le 20^e anniversaire de la victoire de nos amis polonais contre le régime communiste. A l'époque, et avec l'appui de l'OIT, les syndicats indépendants réunis au sein du mouvement Solidarnosc avaient remporté les premières élections démocratiques tenues au sein du bloc soviétique, donnant le coup d'envoi à la démocratisation qui a gagné par la suite l'ensemble de l'Europe de l'Est et de l'Europe centrale.

Je souhaite à la Conférence que ses travaux soient couronnés de succès et à vous tous ici présents une sortie de crise aussi rapide que possible.

Original anglais: Le PRÉSIDENT

Je souhaite informer la Conférence que nous allons maintenant accueillir Son Excellence M. Tertius Zongo, Premier ministre du Burkina Faso. C'est un grand honneur pour moi de lui souhaiter la bienvenue à cette 98^e session de la Conférence internationale du Travail. Je donne maintenant la parole à M. Somavia pour quelques mots d'introduction.

Le SECRÉTAIRE GÉNÉRAL de la CONFÉRENCE

Monsieur le Premier ministre,

Nous nous réjouissons de vous accueillir à ce Sommet sur la crise mondiale de l'emploi, où vous venez représenter un ami de l'OIT, Son Excellence M. Blaise Compaoré, Président du Burkina Faso.

Nous saluons votre vaste expérience académique, diplomatique et politique. Vous êtes l'auteur de nombreux ouvrages économiques, vous avez été ambassadeur du Burkina Faso à Washington. Vous avez aussi été ministre de l'Economie et des Finances.

Dans le cadre de votre présence à cette Conférence, nous rappelons avec respect et émotion le leadership politique de Son Excellence M. Blaise Compaoré, qui a permis la tenue du Sommet extraordinaire des chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union africaine sur l'emploi et la lutte contre la pauvreté en Afrique, à Ouagadougou, en septembre 2004.

Le Sommet de Ouagadougou fut un grand moment au cours duquel l'Agenda du travail décent a été entériné comme agenda du développement au plus haut niveau politique. Déjà l'Afrique a eu la vision de dire: «Regardez, si vous voulez vraiment nous aider, concentrez-vous sur le travail, le travail décent. C'est ce dont nous avons besoin.», et c'est d'ailleurs une voie qui a été reprise dans toutes les régions du monde après cette réunion.

Aujourd'hui pour se confronter à la crise, Monsieur le Premier ministre, vous suggérez qu'il faut repenser le système de gouvernance et de régulation de l'économie mondiale, élément absolument central du futur, et qu'il faut développer plus de synergie et de solidarité, d'actions, notamment en direction des économies les plus faibles», je vous cite.

Comme vous le savez, c'est l'objectif du Pacte mondial pour l'emploi. C'est aussi l'objectif du Pacte mondial pour l'emploi de pouvoir s'installer

dans les régions pour représenter les intérêts spécifiques de différentes régions et différents pays.

Monsieur le Premier ministre, votre allocution nous permettra de mieux comprendre les enjeux pour votre pays et votre continent, et d'envisager de nouvelles pistes et réflexions pour faire face à cette crise qui nous affecte tous. Merci beaucoup d'être là avec nous.

M. ZONGO (*Premier ministre du Burkina Faso*)

J'aimerais dire, avant toute chose, que la gentille présentation faite par le Directeur général du BIT nous conforte dans le fait que nous sommes ici chez nous, nous sommes à la maison, et il nous montre qu'il a lui-même une grande connaissance de notre pays, de son peuple et de ses dirigeants.

Son Excellence, M. Blaise Compaoré, Président du Faso, chef de l'Etat, me charge d'un agréable devoir, celui de m'adresser à votre auguste assemblée en son nom propre et en celui du gouvernement du Burkina Faso et de son peuple, pour transmettre ses plus vives félicitations à l'Organisation internationale du Travail, qui célèbre cette année ses 90 ans d'existence, ainsi qu'à l'ensemble des Etats Membres.

En effet, l'OIT reste la seule organisation internationale à vocation universelle à avoir su traverser les bouleversements consécutifs à la deuxième guerre mondiale et les grandes crises économiques de notre temps, comme pour nous rappeler que la question du travail est, chez l'homme, une constante vitale, gage de paix et de développement humain.

Il convient donc de raffermir notre engagement envers les valeurs originelles et les objectifs premiers qui ont sous-tendu la création de notre organisation commune en 1919.

Je voudrais également adresser à M. Hossain, ministre du Travail, de l'emploi et des travailleurs émigrés de la République populaire du Bangladesh, Président de la 98^e Conférence internationale du Travail, ainsi qu'aux membres du bureau de la Conférence, mes vives félicitations et leur assurer que ma délégation est disposée à œuvrer à leurs côtés afin d'assurer un véritable succès à nos travaux.

Je saisis cette occasion solennelle pour réitérer le soutien fraternel du Président du Faso, M. Blaise Compaoré, à M. Juan Somavia, Directeur général du BIT, dont la brillante réélection en novembre 2008 est le témoignage du leadership de qualité qu'il exerce à la tête de notre Organisation et de son engagement sans faille à relever, avec le plus sûr appui des mandants tripartites de l'OIT, les défis de la crise et à garantir la justice sociale dans le monde.

Le Burkina Faso salue l'inscription à l'ordre du jour de cette Conférence internationale d'une discussion de haut niveau autour du thème: *Faire face à la crise de l'emploi*.

En effet, la crise que nous vivons est historique à plus d'un titre. Elle est la plus grave depuis celle que notre monde a connue en 1930. Elle a déjà provoqué des prises de conscience et des bouleversements fondamentaux dans la perception et le fonctionnement du système capitaliste mondial.

Pourtant, de nombreux signaux annonciateurs, de nombreux appels au renforcement de la solidarité et pour une gouvernance mondiale plus équitable ont été lancés avec peu de succès jusqu'à l'éclatement dramatique dans nos Etats de véritables émeutes de la faim durant l'année 2008.

Nous considérons l'appel des dirigeants du G20, réunis à Londres le 2 avril 2009, comme le signe, sinon d'une sagesse retrouvée, du moins d'une invitation à un nouveau départ que mon pays saisit opportunément, convaincu que, pour sortir rapidement de la crise, il est indispensable de remettre en question la légitimité du modèle de mondialisation en cours.

Toutefois, les attentes réelles de mon pays, et nul doute celles des pays en développement – notamment africains – vis-à-vis des puissances économiques du monde, sont entre autres de respecter les engagements déjà pris et d'accélérer les décaissements, d'accroître les ressources concessionnelles, de travailler à améliorer les conditionnalités des décaissements et d'introduire plus de flexibilité en ce qui concerne la dette.

L'ampleur de la crise financière et sa gravité freinent la croissance, limitent les exportations et compromettent les efforts de l'Afrique pour un développement harmonieux. Selon les estimations des institutions financières internationales, l'Afrique, pour maintenir sa croissance d'avant-crise, aura besoin de ressources additionnelles de l'ordre de 50 milliards de dollars en 2009 et de 56 milliards en 2010.

Pour accélérer la croissance et garantir la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement, l'Afrique aura besoin de plus de 117 milliards de dollars supplémentaires en 2009 et de 130 milliards en 2010.

En outre, pour faire face aux effets de la crise, les gouvernements africains développent, malgré des contraintes de tous ordres, des stratégies innovantes pour accélérer la croissance et la rendre plus sensible dans le panier de la ménagère.

L'invitation qui a été faite à mon pays de participer et partager sa vision sur la problématique de la crise actuelle m'offre l'agréable plaisir de présenter à cette tribune la réponse du Burkina Faso à cette crise.

En Afrique, la crise prend souvent l'appellation de «vie chère» et le Burkina Faso, à l'instar des autres pays du continent, en subit les effets néfastes dont les impacts les plus visibles se traduisent, entre autres, par, premièrement, une baisse prévisible de la croissance dont le taux a été révisé à 3 pour cent en 2009 contre une prévision initiale de 6 pour cent basée sur une réalisation de 5 pour cent en 2008.

Deuxièmement, une dégradation de la balance des paiements au regard de la baisse des coûts du coton et du repli des transferts des migrants burkinabés.

Troisièmement, un resserrement des crédits à l'économie, résultant de l'assèchement des liquidités, tant au niveau du système bancaire qu'au niveau du marché financier régional, auquel recourent de plus en plus les trésors publics nationaux sous forme d'émissions obligataires ou de bons du Trésor avec, à terme, un risque de renchérissement du coût de ces émissions. Ce resserrement du crédit sera préjudiciable au financement de l'activité économique et commerciale en général et affectera le secteur privé national.

Quatrièmement, une baisse des recettes publiques et une augmentation des demandes sociales pour atténuer les effets de la crise.

Cinquièmement, une contraction de l'aide publique au développement.

Enfin, sixièmement, l'exacerbation de la pauvreté avec des effets plus accentués sur les groupes vulnérables que sont les enfants et les femmes.

Le Burkina Faso a pris courageusement de nombreuses initiatives pour proposer des solutions innovantes, susceptibles d'atténuer pour toutes les couches de la population, surtout les plus pauvres, les effets de la crise.

Aussi, avec l'appui de ses partenaires au développement, notre pays a consenti des efforts immenses et réalisé des réformes drastiques afin de maintenir ses performances macroéconomiques.

Dans la perspective de renforcer les acquis et juguler les répercussions de la crise internationale, il me paraît utile que nous adoptions une posture proactive et d'anticipation consistant à détecter précocement les problèmes éventuels auxquels les secteurs sociaux et économiques pourraient être confrontés afin d'y apporter des solutions pérennes et soutenables.

Dans ce sens, le Burkina Faso s'attelle à mettre en place un dispositif de veille, d'alerte et de suivi. Ce dispositif aura pour mission de suivre l'évolution de la conjoncture économique et financière, tant nationale qu'internationale, en vue d'anticiper sur les mesures à prendre afin de conforter la dynamique de la croissance et du développement.

Pour inverser la tendance actuelle et améliorer de manière tangible les conditions d'existence des populations et de leur famille, il me paraît impératif que nous innovions dans des politiques permettant la création d'emplois productifs et décents. C'est ainsi que, pour préserver les emplois, le Burkina Faso a apporté et opté pour la restructuration de certaines entreprises en situation difficile. Dans cette optique, l'Etat envisage la mise en place d'un programme de restructuration, soutenu par la création d'un fonds national de restructuration des entreprises en difficulté, afin de rétablir leur viabilité à long terme. Outre l'atténuation attendue de la vulnérabilité de ces unités, face aux chocs exogènes, ce fonds permettra la création ou la consolidation de 6 000 à 8 000 emplois directs.

De nombreuses initiatives orientées en faveur de l'emploi des jeunes, la mise en place de cadres de concertation directe et privilégiée entre, d'une part, les partenaires sociaux, d'autre part, les couches sociales vulnérables – les femmes, les enfants – et le gouvernement, ont permis d'atteindre des résultats significatifs et de minimiser les effets de la crise sur la société burkinabée.

A titre d'exemple, le programme de formation aux métiers permet d'atteindre chaque année 10 000 jeunes sur toute l'étendue du territoire national, un accent particulier étant mis sur les zones à forte demande d'emploi.

Le Fonds d'appui aux initiatives des jeunes, destiné à apporter une aide financière de base et un suivi technique aux projets d'auto emploi, sans caution ni garantie, a formé 5 000 jeunes en entrepreneuriat et 614 projets générateurs d'emplois ont été mis en œuvre.

Par ailleurs, en matière de protection sociale, l'innovation majeure reste le projet de mise en place, à brève échéance, d'un système d'assurance maladie qui, à terme, couvrira l'ensemble de la population active.

Face à l'ampleur de la demande sociale, ces différents programmes seront intensifiés et complétés par une stratégie cohérente de filets de protection sociale. Du reste, ce choix volontariste de créer les conditions propices à la relance économique et à la création d'emplois décents nécessite, de notre part, un surcroît d'imagination dans la mobilisation con-

séquente de ressources extérieures pour amortir les effets de la crise financière et, de la part de la communauté des partenaires financiers, une meilleure prévisibilité de l'aide pour faciliter la planification et la mise en œuvre d'un programme de développement.

Sur le plan juridique, il me plaît de porter à votre connaissance que le parlement burkinabé a autorisé le gouvernement à ratifier la convention n° 122 sur la politique de l'emploi, du 9 juillet 1964; la convention n° 142 sur la mise en valeur des ressources humaines, du 23 juin 1975; la convention n° 187 sur le cadre promotionnel pour la sécurité et la santé au travail, du 15 juin 2006; la convention n° 183 sur la protection de la maternité, du 15 juin 2000; la convention n° 184 sur la sécurité et la santé dans l'agriculture, du 21 juin 2001; et l'amendement constitutionnel de l'OIT, du 19 juin 1997. Le choix de ratifier ces instruments internationaux, à ce moment précis, traduit la volonté politique du Burkina Faso de ne pas prendre prétexte de la crise pour remettre en cause les droits fondamentaux des travailleurs mais, bien au contraire, de faire de cette crise une opportunité pour renforcer la protection sociale et les politiques de soutien à l'emploi et à la formation professionnelle.

Ce Sommet sur la crise mondiale de l'emploi offre à mon pays, une fois de plus, l'opportunité de réaffirmer sa conviction, non seulement de la nécessité de la promotion et de la consolidation de l'Agenda du travail décent, mais aussi de la pertinence des conclusions du Sommet extraordinaire de l'Union africaine sur l'emploi et la lutte contre la pauvreté en Afrique, qui s'est tenu à Ouagadougou en 2004.

Le Burkina Faso réaffirme également sa disponibilité à accueillir, en relation avec le bureau régional de l'OIT pour l'Afrique – dont je voudrais saluer solennellement l'efficacité et la disponibilité –, une grande rencontre africaine sur l'agenda de la mise en œuvre du Pacte mondial pour l'emploi qui sera adopté. La date de cette réunion continentale reste à préciser.

Dans cette perspective, le Burkina Faso se félicite de la pertinence des points à inscrire à l'ordre du jour de cette rencontre qui fera date. Il apporte par conséquent son soutien à la proposition du Directeur général du BIT, contenue dans son rapport, d'un Pacte mondial pour l'emploi, qui place l'emploi et la protection sociale au cœur des politiques et mesures de relance pour accélérer la sortie de crise, car si elle n'est pas maîtrisée, la crise de l'emploi se transformera en une crise sociale de grande ampleur.

Si les mesures préconisées dans le pacte peuvent contribuer fortement à inverser la récession et amorcer la reprise, il convient de réaffirmer que la véritable sortie de crise passe par des réformes structurelles de l'économie mondiale, soutenues par les principes d'une gouvernance mondiale partagée et d'un leadership plus démocratique au sein des institutions internationales.

Le Burkina attend, à l'issue de ce sommet, un engagement résolu de la communauté internationale pour jeter enfin les bases d'une économie mondiale qui soit juste et durable et qui soit centrée sur la lutte contre la pauvreté. Il espère que des pistes de solutions innovantes et consensuelles seront dégagées et que des actions vigoureuses pour stimuler et relancer la croissance économique seront adoptées. L'heure doit être à la rupture et à la recherche de

nouvelles alternatives pour promouvoir une économie verte qui, demain, sera une source majeure de croissance durable, de même que celle d'une solidarité agissante et partagée effectivement.

Les précieuses orientations des participants et participantes à cette 98^e conférence de l'OIT sont attendues pour l'enrichissement, l'adoption et la mise en œuvre du Pacte mondial pour l'emploi, un instrument sur lequel nous fondons beaucoup d'espoir pour promouvoir une mondialisation plus équitable et garantir un travail décent pour tous.

Le Burkina Faso salue, par ma voix, les conclusions pertinentes issues des travaux du Comité plé-

nier sur les réponses à la crise et appelle à leur adoption.

C'est sur cette note d'espoir que je vous remercie de votre bienveillante attention et souhaite plein succès à nos travaux.

Original anglais: Le PRÉSIDENT

Votre Excellence, je vous remercie de nous avoir fait part de votre point de vue et de vos réflexions sur la crise mondiale de l'emploi. Votre présence à cette session déterminante de la Conférence internationale du Travail nous honore.

(La séance est levée à 13 heures.)

Quatorzième séance

Mardi 16 juin 2009, 14 h 30

Présidence de M. Zellhoefer, M. Hossain,
M. Allam et M. Palma Caicedo

SOMMET DE L'OIT SUR LA CRISE MONDIALE DE L'EMPLOI (SUITE)

Original anglais: Le PRÉSIDENT (M. ZELLHOEFER)

Je déclare ouverte la quatorzième séance de la 98^e session de la Conférence internationale du Travail.

Nous allons maintenant commencer la quatrième séance du Sommet sur la crise mondiale de l'emploi.

J'invite maintenant M. John Sweeney, président de l'AFL-CIO et conseiller technique et délégué suppléant, travailleur, Etats-Unis, à prendre place à la tribune.

Original anglais: M. SWEENEY (travailleur, Etats-Unis)

Bien que le Directeur général ne soit pas présent dans la salle, je voudrais lui rendre hommage pour avoir convoqué cet important Sommet sur la crise mondiale de l'emploi.

Je voudrais également remercier notre secrétaire du travail, Hilda Solis, qui s'est si rapidement engagée dans la lutte et a su faire preuve de compréhension et prendre des mesures pour régler les graves problèmes que connaissent les familles de travailleurs dans notre pays, ainsi que dans le reste du monde.

Nous vivons à une époque véritablement extraordinaire, une époque de grands dangers, mais également de grands espoirs. Nous connaissons la plus grave crise financière économique depuis la grande dépression. Les travailleurs du monde entier perdent leurs emplois, leurs revenus, leur foyer, leurs économies et leur retraite.

D'un autre côté, avec l'élection du Président Obama aux Etats-Unis et les nouvelles possibilités qui s'offrent à nous pour une meilleure coopération à l'échelle mondiale, il est possible qu'ensemble nous puissions tracer une nouvelle voie pour l'économie mondiale, une voie plus forte, plus équilibrée et plus durable – aussi bien sur le plan social qu'écologique.

Cependant, il ne fait aucun doute que nous ne pouvons pas continuer à agir comme nous l'avons fait jusqu'ici. Il y a cinq ans, j'ai eu l'honneur de travailler à la Commission mondiale sur la dimension sociale de la mondialisation. A l'époque, la commission avait déjà pris la mesure des grands déséquilibres de l'économie mondiale et des dangers qu'ils représentaient et elle avait élaboré toute une série de recommandations pour édifier une éco-

nomie mondiale plus juste et plus durable pour l'avenir.

Nous allons maintenant tester notre volonté politique et nous efforcer de mettre en œuvre bon nombre de ces recommandations en affrontant, de manière résolue, la situation urgente et critique qui est due à la hausse du chômage dans le monde.

Nous verrons si nous sommes capables de persuader les gouvernements de coopérer afin de réformer les structures de la gouvernance mondiale et de s'attaquer aux déséquilibres mondiaux sous-jacents qui ont mis à genoux l'économie mondiale.

Que devons-nous faire pour favoriser une reprise économique durable? Aux Etats-Unis, je pense que la loi sur le libre choix des salariés est une mesure législative qui pourra donner un nouveau souffle à la classe moyenne américaine et créer une économie à la prospérité partagée.

L'Amérique avait la plus grande classe moyenne au monde à l'époque où le pays respectait les droits fondamentaux des travailleurs de s'organiser et de négocier pour obtenir de meilleurs salaires et de meilleures prestations.

Grâce à la négociation, les travailleurs ont transformé des emplois misérables et sans avenir en emplois leur permettant d'avoir un niveau de vie acceptable, avec une couverture médicale, la sécurité de la retraite, ainsi que des possibilités de formation et de promotion.

Nous avons pu tirer d'importantes leçons du passé et nous savons ce qui fonctionne pour les familles des travailleurs et ce qui ne fonctionne pas. Et, dans les quelques mois à venir, nous allons devoir commencer à donner une nouvelle orientation politique et économique à nos pays ainsi qu'à l'économie mondiale.

Mais aujourd'hui, à cette Conférence, nous devons nous concentrer tout particulièrement sur l'OIT et son importante contribution à une reprise économique rapide et nous devons assumer immédiatement la responsabilité de prendre des mesures d'urgence pour protéger les emplois de ceux qui en ont encore un, d'étendre les programmes d'emploi aux groupes les plus vulnérables et de prendre des mesures d'urgence pour ceux qui se retrouvent aujourd'hui au chômage.

Le Directeur général a fait une excellente analyse de la crise et élaboré un Pacte mondial pour l'emploi très ambitieux, d'une grande portée, qu'il a soumis à notre examen.

Les recommandations et les contributions de l'OIT seront essentielles pour alimenter les réflexions des réunions du G20 cet automne.

Le rapport partiel du Directeur général à la réunion du G20 et sa participation à cette réunion, qui aura lieu à Pittsburgh, sont très importants. Mais ce rapport mettra en évidence l'importance qu'il y a de prendre des engagements coordonnés à l'échelle mondiale, afin de créer des emplois pour tous et de favoriser la reprise de l'économie.

Les dirigeants du G20 pourront ainsi affirmer leur soutien aux recommandations suivantes: protéger les droits des travailleurs, notamment ceux des travailleurs migrants, promouvoir les normes internationales du travail, particulièrement la négociation collective afin de lutter contre la déflation des salaires; investir dans des structures à forte intensité de main d'œuvre et des emplois verts; étendre la protection sociale et soutenir les systèmes de pension; restructurer les sociétés avec la participation des travailleurs et reconnaître le rôle de l'OIT dans le système économique mondial.

Avec le soutien et l'assistance de chacun de nous, les mandants tripartites de l'OIT, nous devons nous montrer à la hauteur de cette occasion véritablement historique. C'est aujourd'hui que l'Organisation pourra faire la différence dans la vie des gens du monde entier.

Lorsque les gouvernements demandent à l'OIT de donner son analyse et de présenter ses recommandations, comme ce fut le cas au sommet du G20 à Londres, l'Organisation doit pouvoir agir avec rapidité et efficacité.

L'OIT devrait sans plus tarder commencer à élaborer un ensemble complet d'analyses et de recommandations à l'intention des gouvernements et des institutions membres sur la manière de développer au maximum le travail décent, pour le présenter au G20 en septembre.

Chacun d'entre nous peut aider le Directeur général à faire en sorte que le travail décent soit l'objectif et le résultat de politiques mondiales cohérentes entre les gouvernements et les institutions internationales.

Si nous voulons changer de direction et donner un nouveau cap à l'économie mondiale nous devons tout recommencer à zéro.

Original anglais: M. DONNER (ministre des Affaires sociales et de l'Emploi, Pays-Bas)

Le travail et la sécurité sont deux thèmes dont l'évocation semble paradoxale dans cette discussion sur la crise mondiale, probablement la crise financière et économique la plus grave que nous connaîtrons au cours de notre vie.

Des milliers d'emplois sont perdus chaque jour dans le monde, et les gens ressentent une insécurité grandissante. Les gouvernements tentent tant bien que mal de lutter contre le chômage croissant mais, à ce jour, nous sommes toujours à la recherche d'une solution satisfaisante à la crise.

Pourtant, l'OIT met à l'ordre du jour le travail et la sécurité. C'est une décision courageuse, dont je pense que nous pouvons nous féliciter car, même s'il est pour le moment impossible de prévoir la fin de la crise, nous ne pourrions en venir à bout et en ressortir plus forts que si nous demeurons fidèles à l'objectif ultime du travail décent et de la sécurité pour tous.

La crise trouve son origine dans les marchés internationaux. Elle nous affecte tous, c'est pourquoi

la recherche de solutions devra être un effort coordonné. L'union fait la force, la division l'insuccès. Aucun pays ne sortira de cette crise mondiale en faisant cavalier seul. Bien qu'aucun d'entre nous ne sache pour l'instant quelles mesures nous permettront de sortir de la crise, nous sommes assez certains des mesures qui feront perdurer celle-ci, à savoir des mesures protectionnistes, des politiques du chacun pour soi et un nivellement par le bas dans le domaine de la sécurité sociale. Voilà les leçons douloureuses que nous avons déjà apprises dans les années trente.

Par conséquent, la restauration de la croissance, le rétablissement de la confiance et la protection des marchés ouverts doivent être les trois piliers pour favoriser le retour à la croissance.

Le retour à la croissance est une condition nécessaire de la relance de l'emploi et du rétablissement de la sécurité, une condition nécessaire mais pas suffisante. Nos économies sont retardées dans leur développement par la crise actuelle, et cela pourrait entraîner une période prolongée de stagnation et de chômage élevé si nous ne parvenons pas à stimuler une reprise qui accorde la priorité à l'emploi plutôt qu'à l'expansion financière et à l'augmentation du capital.

Comme la plupart des pays européens, les Pays-Bas ont pris des mesures qui permettent aux entreprises de préserver les emplois malgré la très grave chute des activités. Les leçons du passé nous montrent qu'il vaut mieux être employé à mi-temps que chômeur à temps complet.

Nos efforts continuent donc à viser en priorité la protection des activités économiques et la création d'emplois en favorisant l'investissement et en appliquant des allègements fiscaux. Tous nos services publics et privés de l'emploi coopèrent dans le cadre de réseaux de centres de mobilité à l'échelle nationale. Ils offrent de nouvelles possibilités de travail et apportent un soutien au recyclage et au changement de carrière, permettant ainsi aux gens de trouver de nouveaux emplois avant même d'être au chômage. Au cours des six derniers mois, cela nous a permis d'aider des personnes à trouver de nouveaux emplois dans près de la moitié des cas de licenciement imminent.

Afin d'assurer l'emploi et la sécurité sociale à long terme, il faut impérativement rétablir la croissance économique. Pour y parvenir, nous devons rester fidèles à l'Agenda du travail décent, même en cette période de crise, ou plutôt, précisément en raison de cette période de crise. La mise en œuvre de l'Agenda du travail décent est la réponse de l'OIT aux problèmes liés à la mise en place d'une protection sociale et d'un emploi durables.

Il a été dit que, paradoxalement, ce n'est que grâce à la croissance, à la réforme et au changement que la véritable sécurité peut exister. Les réformes visant à améliorer les systèmes de sécurité sociale, à assurer une meilleure protection sociale et à stimuler les transitions au sein du marché du travail sont des éléments essentiels si nous voulons sortir plus forts de cette crise. L'alternative à la réforme et à la croissance est trop grave pour être contemplée; elle équivaldrait à une prolongation de la stagnation et à une augmentation de la pauvreté, des troubles sociaux et de l'instabilité sociale.

Mais toute réforme va au-delà d'un changement de système, il s'agit aussi de changer les gens. Cette année, Genève célèbre le cinq-centième anniversaire du grand réformateur Jean Calvin, qui ensei-

gnait que la responsabilité personnelle et l'éthique individuelle sont, au final, plus importantes que le système dans lequel nous vivons. Voilà le grand principe que nous devons, à notre tour, appliquer à la réforme sociale.

(M. Hossain prend place au fauteuil présidentiel.)

Original anglais: Le PRÉSIDENT

Nous allons recevoir Son Excellence M. Golding, Premier ministre de la Jamaïque.

Monsieur le Premier ministre, M. Golding, c'est un honneur que de vous accueillir en cette session de cette Conférence internationale du Travail pour vous exprimer notre reconnaissance personnelle ainsi que celle du Bureau pour avoir bien voulu venir nous parler.

Je vais donner la parole à M. Somavia, Secrétaire général de la Conférence, qui va prononcer quelques paroles d'introduction.

Original anglais: Le SECRÉTAIRE GÉNÉRAL de la CONFÉRENCE

Monsieur le Premier ministre,

C'est un honneur et un immense plaisir de vous souhaiter la bienvenue à ce sommet. La Jamaïque est un petit Etat insulaire ouvert et vulnérable de plusieurs façons, qui vient d'être très violemment frappé par une tempête. Mais vous réagissez avec cette farouche indépendance et cette assurance qui caractérisent bien votre peuple et votre région.

Vous présentez la vision d'une société en paix, prospère et juste, où tout le monde ne serait pas forcément riche, mais où, au moins, personne ne serait obligé d'être pauvre. Un des enfants les plus célèbres de votre île a su si bien traduire ce refus de l'inégalité dans ses chansons, en opposant ceux qui ont le ventre plein et ceux qui ont le ventre vide, et en disant qu'une foule affamée est une foule en colère. Il a su se faire le porte-parole de beaucoup de sociétés dans le monde.

Et vous, conscient de la crise qui a sévissait déjà avant la catastrophe financière, vous en avez tiré des conclusions. Vous avez vu les changements qui sont nécessaires. Vous avez compris qu'il fallait agir et réagir face à l'urgence d'aujourd'hui, en tenant compte de ce qu'il fallait faire pour assurer le développement durable pour demain. Vous cherchez avec détermination à construire une culture de dialogue dans la définition des politiques, comme vous me l'avez affirmé dans l'entretien que nous avons eu aujourd'hui, en construisant le partenariat social avec le secteur privé, les syndicats et aussi l'opposition.

Pour les célébrations de la Journée du travail, cette année, vous avez demandé à vos compatriotes jamaïcains de *catch the vibes*. Il a fallu que je cherche ce que cela voulait dire. Cela signifie avoir tout un esprit de partage et de solidarité, et c'est un message très puissant pour la période que nous vivons. Votre venue ici est l'expression de votre solidarité avec le message de ce sommet, à savoir que nous voulons un avenir fondé sur la dignité du travail décent. Tel est l'objectif du Pacte mondial pour l'emploi.

Nous savons que nous pouvons compter sur vous pour répandre ce message afin que tous, entreprises, ministères, institutions régionales et internationales, se mettent au diapason, unissent leurs efforts pour assurer des emplois, la justice et un agenda pour le travail décent, et surtout pour affronter cette crise

pour le bien des pays, mais aussi, dans notre cas, pour nos mandants tripartites.

Merci d'être ici. C'est un grand honneur pour nous de vous accueillir pour la Conférence internationale du Travail.

Original anglais: M. GOLDING (Premier ministre, Jamaïque)

C'est un très grand honneur, pour moi-même et pour mon pays, que d'être invité à parler devant cette instance mondiale.

J'ai pleinement conscience de la longue et illustre histoire de l'OIT, née au lendemain de la première guerre mondiale. Je connais aussi son caractère unique, qui regroupe les gouvernements, les travailleurs et les employeurs, acteurs indispensables pour façonner notre monde. Je garde présents à l'esprit tous les résultats obtenus dans la définition et le suivi de normes et de bonnes pratiques en matière d'emploi équitable, et dans la promotion de législations protégeant ces acquis.

Mais avant toute chose, je garde à l'esprit que la vision de l'OIT va bien au-delà des simples relations de travail en reconnaissant que le travail n'est qu'une facette, fût-elle vitale, de la condition humaine. L'OIT a englobé un éventail plus vaste de questions liées à la démocratie, aux droits de l'homme, à la protection de l'environnement, à la qualité de vie dans cet environnement, et à la poursuite de la justice sociale.

L'OIT est née d'une prise de conscience: une prospérité équitablement partagée est le meilleur moyen d'instaurer et de garantir une paix et une sécurité durables. Le monde n'atteindra pas au maximum du progrès possible, la faim et la pauvreté ne seront pas éradiquées, si la création de la richesse se fait aux dépens de la justice sociale.

Nonobstant les résultats remarquables obtenus en quatre-vingt-dix années d'existence, il reste encore beaucoup à faire. La philosophie qui guide votre action – la définition de normes de travail minimum acceptables pour l'ensemble du marché du travail – n'a toujours pas été adoptée dans certaines régions du monde, et même lorsqu'elle a été formellement acceptée, son application ne se fait pas toujours avec la rigueur requise ou dans le même but.

Nombre de problèmes anciens que vous avez affrontés demeurent non résolus. Dans un monde en perpétuelle mutation, les modèles hérités du passé doivent laisser la place à de nouvelles réalités. De nouveaux défis sont apparus et doivent être relevés de toute urgence. Autrefois, vous avez fait face à de rudes défis. La grande dépression de la fin des années vingt a précipité beaucoup d'économies dans l'abîme et entraîné des difficultés sans nombre pour les travailleurs du monde entier. L'OIT a été l'âme de la reconstruction et du renforcement des droits et du rôle des travailleurs dans ce processus de reconstruction.

Les conflits idéologiques et d'hégémonie qui ont conduit à la seconde guerre mondiale et à toutes ses dévastations ont également constitué un défi colossal qu'il vous a fallu relever. Non seulement cette guerre a redessiné le paysage politique mondial, mais elle a également ouvert une ère nouvelle de gestion économique planétaire. Le rôle de l'OIT dans la conclusion d'accords institutionnels pour assurer l'harmonie et le respect mutuel entre tous dans la production des biens et des services a été salué par l'attribution du prix Nobel de la paix en 1969. Elle a dû contenir les turbulences de la guerre froide. A la fin des années soixante-dix, elle s'est

retrouvée sur la corde raide et menacée de dislocation. Elle a survécu à tout cela. Sa mission a été préservée.

L'OIT est de nouveau confrontée à un défi non moins gigantesque et exigeant que les précédents. La crise économique mondiale a mis à genoux les économies les plus robustes et prospères, de même que les plus grandes entreprises; elle a fait sombrer des millions de travailleurs dans le désespoir. Des pays qui apparaissaient autrefois comme des modèles de développement économique rapide glissent à présent vers la faillite. Les conséquences de la crise sur les économies en difficulté et les populations déjà pauvres sont encore plus graves.

Le Directeur général a averti qu'il pourrait y avoir 60 millions de chômeurs supplémentaires. Les objectifs du Millénaire pour le développement, qui doivent être atteints en 2015, sont de pâles espoirs qu'il faut poursuivre même s'il est probable qu'ils ne seront pas réalisés. Pire encore, les progrès des vingt dernières années risquent de s'inverser, nous obligeant à tout reprendre depuis le début.

Le Directeur général a de plus annoncé que la récession sociale est susceptible de se poursuivre, même une fois la récession économique passée. Il a également prévenu qu'elle pouvait entraîner des crises politiques et une instabilité. Sa perspicacité est opportune. Je soutiens son appel en faveur d'un Pacte mondial pour l'emploi. La création d'emplois n'est pas un simple objectif de la relance économique, il s'agit d'un élément essentiel à la relance. C'est la seule façon de stimuler durablement la demande de biens et services, faute de quoi il n'y aura pas d'investissements, les usines et les entreprises ne pourront pas se rétablir et le déclin du commerce ne pourra être inversé.

Cela nous montre la voie de la relance et nous explique également les causes de la crise. Pendant trop longtemps, des marchés financiers dérégulés se sont consacrés à la création d'une richesse artificielle, qui n'était pas soutenue par des résultats concrets ou des emplois. Le phénomène dit de «croissance sans emplois» n'est pas simplement un facteur de progrès technologique. Pendant trop longtemps l'économie mondiale a reposé sur une demande alimentée par le crédit plutôt que sur des gains de productivité. Des instruments financiers et des produits dérivés ont été créés, présentés sous un aspect attrayant et vendus comme des actifs financiers qui n'avaient rien à voir avec l'augmentation du rendement d'un champ, ou la création d'un emploi pour une personne qui n'en avait pas. Un jour ou l'autre il fallait que la bulle éclate. Ce jour est arrivé, la bulle a éclaté.

Alors que faire maintenant et qui doit agir? Peut-être que ce sont nos errements qui nous ont conduits à cette situation, mais nous ne pouvons pas chercher une issue à tâtons.

La gravité et la complexité de la crise actuelle peuvent se mesurer par le fait que peu d'analystes, éminents ou non, semblent s'accorder sur sa durée ou sur les moyens de la résoudre.

La crise a éclaté dans le secteur bancaire puis s'est étendue, comme une pandémie, à toute l'économie réelle. Contrairement aux crises financières précédentes, celle-ci ne se limite pas à un secteur, un marché ou une région donnés, elle est mondiale. Au cours des trente dernières années, nous avons créé un système financier mondial étroitement lié, indissociable et interdépendant. L'argent circule autour du monde pratiquement à la vitesse

de la lumière par le biais de marchés de capitaux interconnectés. Une ménagère qui place ses économies dans une banque au Bangladesh, en Roumanie, au Pérou ou en Jamaïque ne sait pas que son argent peut se retrouver sur le marché obligataire européen ou sur le marché boursier des Etats-Unis ou dans un portefeuille de prêts hypothécaires à haut risque. En raison de cette interconnexion, la toxicité apparue aux Etats-Unis a très vite gagné le reste du monde. L'expérience démontre que les récessions économiques associées à une crise bancaire sont longues et que la reprise est lente. Celle-ci suit une courbe qui prend habituellement la forme d'un U, et pas celle d'un V. Selon les indications, il est plus probable qu'elle ait cette fois-ci la forme d'un W, avec une base large et arrondie, et non pointue et étroite. Les premiers signes de reprise sont davantage liés à l'épuisement des stocks, qui doivent être reconstitués, qu'à un relèvement de la demande.

Si le système bancaire doit être stabilisé avant de pouvoir stabiliser l'économie réelle, qui va supporter les pertes qui ont été quantifiées mais ne sont pas encore soldées?

Les pertes en termes de valeurs d'actifs sont estimées à 50 000 milliards de dollars, soit les trois quarts du PIB mondial. Cet argent n'appartient pas aux seuls conglomérats. Il représente également les économies, les investissements et les fonds de retraite de millions, voire de milliards, de personnes, dont des travailleurs ordinaires du monde entier, qui sont aujourd'hui plus pauvres de 50 000 milliards de dollars, et certains d'entre eux sont complètement ruinés.

Si les détenteurs d'actifs doivent supporter le poids de leurs pertes, il faudra du temps pour restaurer la confiance, pour que les banques prêtent à nouveau de l'argent, que les investisseurs réinvestissent et que les consommateurs se remettent à dépenser, autant de conditions sine qua non à la reprise économique.

Si ce sont les gouvernements qui absorbent ces pertes, l'impact sur les déficits budgétaires et le poids de la dette limitera la reprise économique et la croissance, sans parler des risques politiques que comporte le fait de demander aux contribuables d'assumer les conséquences d'une crise dont ils ne sont pas responsables. C'est un risque moral, un cauchemar de politicien.

On ne peut pas se consacrer uniquement à résister à la tempête pour sortir de la crise. On ne peut pas non plus revenir aux jours heureux d'avant la crise. Les erreurs que ces jours heureux ont permises ne doivent pas se reproduire à nouveau.

Les dirigeants mondiaux ont déjà reconnu que le système financier mondial doit être réaménagé. L'idée dominante depuis vingt-cinq ans selon laquelle les marchés doivent s'autoréguler s'est discréditée, mais il n'y a pas encore de consensus autour de ce qui devrait la remplacer.

Les institutions de Bretton Woods établies dans le sillage d'une crise mondiale précédente étaient adaptées à l'époque et aux circonstances. Elles se sont avérées incapables de prévenir ou même d'anticiper la crise et, sous leur forme actuelle, elles ne seront probablement pas en mesure de nous en sortir.

Le rôle du FMI, gardien des pratiques du monde financier, a été usurpé par les agences de notation dont l'évaluation de certains instruments de marché a elle-même contribué à l'effondrement financier.

Les prêts de la Banque mondiale n'ont pas suivi le rythme de la demande de fonds pour le développement. En conséquence, les pays se sont de plus en plus tournés vers les marchés commerciaux où les dépôts à court terme sont alignés sur les prêts à long terme grâce à divers instruments à taux variable.

La récente décision du G20 de consacrer mille milliards de dollars au financement d'urgence par le biais d'institutions multilatérales, permettra de «transfuser» rapidement les pays en développement et les économies émergentes dont les finances connaissent une hémorragie. Une telle décision est louable. Néanmoins, je crois que les besoins vont au-delà de l'accès au crédit. Pour beaucoup de pays, déjà lourdement endettés, il est pénible d'avoir à emprunter.

Il n'est pas nécessaire de s'appesantir sur le diagnostic car celui-ci a déjà été établi. Il a conduit à fixer les objectifs du Millénaire pour le développement, mais ce qui nous fait défaut est la volonté de mettre en place des politiques et de fournir des ressources permettant de réaliser ces objectifs.

Les pays développés se sont engagés à accorder 0,7 pour cent de leur PIB à l'aide publique au développement. Ils en sont loin pour la plupart.

Les pays en développement, pour leur part, ont prévu d'inclure les objectifs du Millénaire pour le développement dans leurs priorités nationales et dans leurs dépenses budgétaires. Beaucoup ne l'ont pas fait. En outre, même si ces engagements avaient été honorés, il est peu probable que les objectifs du Millénaire pour le développement fussent réalisés sur une base durable car les lacunes structurelles et les questions de capacité sous-jacentes n'auraient pas été abordées de façon appropriée.

Les effets actuels et à plus long terme de la crise mondiale laissent non seulement de nombreux pays face à l'incapacité éventuelle d'atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement d'ici à 2015 mais ils menacent, qui plus est, d'anéantir les quelques progrès qu'ils étaient parvenus à effectuer quant à l'amélioration de la qualité de la vie de leur population et quant à la réduction de la pauvreté. Parmi les pays qui avaient lancé des réformes indispensables mais très coûteuses, beaucoup se voient ainsi privés des récompenses que ces réformes auraient dû leur apporter.

Je pense qu'il nous faut adopter une approche radicalement différente, fondée sur une vérité que nous sommes trop souvent tentés d'ignorer: le monde que nous partageons ne se résume pas à l'air que nous respirons ni aux étoiles que nous contempons.

La technologie et la mondialisation ont transformé les vastes océans qui nous séparent en de petits étangs, les marchés lointains en de petits étals faisant partie du même marché et le commerce est devenu un moyen de communication entre des personnes qui n'étaient pas habituées à le faire. La réponse à la crise mondiale doit donc se rapprocher de ce nouveau paysage, hétérogène mais néanmoins uni.

Je soutiens donc les recommandations du Comité plénier sur la riposte à la crise dans le cadre d'un plan d'action global et coordonné, qui implique les institutions multilatérales, de même que les pays développés et les pays en développement.

Nous devons tous regarder dans la même direction et poursuivre le même programme. La pratique actuelle, qui consiste à se réunir en des lieux différents pour y traiter des mêmes sujets ne permettra

pas d'aboutir à la stratégie commune dont nous avons besoin. Vous êtes ici réunis cette semaine pour débattre de la crise et pour chercher des solutions. La semaine prochaine, les Nations Unies organisent leur propre conférence à New York sur le même sujet et, en septembre, le G20 se réunira à Philadelphie. Trop de cuisiniers ne gâchent pas nécessairement le plat mais ils doivent toutefois travailler dans la même cuisine.

La nécessité de réformer le système financier mondial, communément admise, se heurte à la divergence d'opinions quant au fond et à la forme d'une telle réforme. Il nous faut donc établir sans tarder un consensus sur la voie à suivre, travailler assidûment, tirer les leçons des échecs récents, et ce avant que nous ne reprenions nos occupations habituelles.

Je crois que nous devons reconsidérer la manière dont nous souhaitons orienter le monde. Dans un monde caractérisé par la mondialisation, les décisions doivent être prises avec une autorité et une participation à l'échelle mondiale. Il ne nous ne suffit pas d'avoir à atteindre le statut de marché émergent avant d'être invités à nous asseoir autour de la table des réflexions. Malgré notre diversité, nous sommes aujourd'hui tous liés les uns aux autres. Les pays en développement représentent 37 pour cent des échanges mondiaux et 23 pour cent des exportations des pays industrialisés. Surtout, notre population représente cinq fois celle des pays développés. Nous représentons à ce titre un vaste marché potentiel si nos conditions de vie et notre pouvoir d'achat s'améliorent.

Un effort plus marqué de la part des pays développés ne serait pas simplement un acte de bienveillance et d'altruisme mais traduirait davantage un bon sens des affaires car il s'agit là d'un investissement solide pour développer leurs propres marchés.

Dans cette quête de la prospérité, nous ne devons pas nous considérer comme des concurrents. Nous courons tous ensemble dans un même relais pour lutter contre la pauvreté, la faim, le sous-développement et l'instabilité.

Il est par conséquent grand temps d'envisager une structure qui nous permette d'élaborer des plans et de prendre des décisions à l'échelon mondial et qui englobe les pays en développement comme les pays développés, une structure qui comprenne les grandes institutions multilatérales telles que le FMI, la Banque mondiale et l'OIT, bien entendu.

L'aide d'urgence doit être suffisante et suffisamment flexible pour atténuer les traumatismes subis dans les pays qui voient leurs flux de capitaux décroître, le fardeau de leur dette devenir plus écrasant, leurs exportations décliner, une sévère restriction des flux de capitaux et l'accès au crédit leur être refusé.

Il nous faut quelque chose d'encore plus approfondi. La crise économique engendrée par la seconde guerre mondiale a donné naissance au plan Marshall, et ce parce que l'on a alors reconnu qu'il ne pouvait y avoir ni paix ni stabilité sans reconstruire la prospérité économique. Le plan visait à combattre la faim, la pauvreté, le désespoir et le chaos. L'Europe occidentale a ainsi pu connaître une croissance sans précédent pendant les vingt années qui ont suivi sa mise en œuvre.

Le sort réservé en ce moment à nos économies appelle une réponse tout aussi coordonnée et durable. C'est dans ce contexte élargi que s'inscrit

toute la valeur de la proposition du Pacte mondial pour l'emploi du Directeur général. Je l'ai placée dans ce contexte car si la création d'emplois est un bienfait au plan social, cela n'en reste pas moins une décision économique. Pour qu'ils soient productifs et durables, ces emplois requièrent des investissements, des travailleurs compétents, des infrastructures et des technologies adéquates.

Les investissements ne se feront pas d'eux-mêmes dans ce contexte où la création d'emplois est nécessaire et où le pouvoir et le potentiel de l'homme, privé de toute opportunité, doivent être mis en valeur. Les budgets insuffisants et inadéquats des pays en développement ne permettront pas les dépenses nécessaires pour éduquer et former leur population. Ils ne pourront pas non plus financer les infrastructures nécessaires pour attirer et soutenir les investissements.

Conformément aux recommandations du Comité plénier sur les réponses à la crise, j'appelle tous les dirigeants du monde à considérer l'idée d'un programme de développement mondial incluant les programmes déjà existants qui introduise également de nouveaux programmes et des ressources supplémentaires. L'accent doit être mis sur l'éducation, la formation, le transfert des technologies, les infrastructures liées aux investissements et sur un programme structurel concernant les prêts et des garanties appropriées pour les investissements afin d'encourager et de favoriser l'intervention du secteur privé, lequel est capable de créer de véritables emplois et tend vers une prospérité soutenue.

Les pays en développement doivent accomplir leur part du travail en adoptant des politiques budgétaires et macroéconomiques stables et une gouvernance efficace, transparente et responsable ainsi que des politiques ciblées et compatibles. Dans le cadre des nouveaux arrangements commerciaux à l'échelle mondiale et compte tenu du fait que le Cycle de Doha n'est pas encore conclu, il convient de structurer l'accès au marché et d'équilibrer ses inégalités afin de soutenir ces nouveaux centres d'investissements, d'emploi et de production.

Les politiques du marché du travail doivent être équilibrées dans le cadre du dialogue social afin d'appuyer cette nouvelle approche. Les paradigmes du passé devront céder la place aux nouveaux impératifs du moment et à des perspectives d'avenir plus claires.

Notre époque est une époque exceptionnelle et elle requiert une réflexion et une gouvernance exceptionnelles. Le Cabinet du Président Obama a déclaré qu'une crise aussi grave ne devait pas avoir existé pour rien car elle représente également l'occasion d'entreprendre des actions que l'on n'aurait jamais pensé pouvoir effectuer.

Shakespeare avait raison lorsqu'il disait: «Les affaires humaines ont leurs marées, qui, saisies au moment du flux, conduisent à la fortune; l'occasion manquée, tout le voyage de la vie se poursuit au milieu des bas-fonds et des misères.» Telle est notre époque. S'il y a une époque à vivre, c'est celle-ci, s'il y a une cause à embrasser, c'est celle-ci. Saisissons l'opportunité qui nous est donnée et agissons justement.

Original anglais: Le PRÉSIDENT

Monsieur le Premier ministre, je vous remercie d'avoir bien voulu faire part aux représentants des Etats Membres de l'OIT présents à cette Conférence de vos réflexions sur la crise mondiale de l'emploi.

Vos analyses ont été passionnantes et elles nous seront fort utiles dans notre travail.

Original anglais: M. GAN (gouvernement, Singapour)

Le monde fait face à un ralentissement économique mondial unique en son genre. Singapour, qui est une économie ouverte mais liée de manière inextricable au commerce international, a également été touchée: son PIB pourrait enregistrer une baisse de 6 et 9 pour cent cette année. Les licenciements pendant le premier trimestre 2009 ont été nettement plus élevés qu'au cours des trimestres précédents. Les perspectives du marché du travail restent limitées dans un avenir proche.

En ces temps difficiles, notre spécificité de tripartisme nous a été utile à tous. La confiance, la compréhension mutuelle et la communauté d'objectifs mis en place, tout au long de ces dernières décennies, ont permis aux partenaires tripartites de faire front commun pour s'attaquer à la crise.

En novembre 2008, le Congrès national des fédérations syndicales (NTUC), la Fédération des employeurs (SNEF) et le gouvernement ont pris la première disposition importante en lançant un ensemble de lignes directrices sur la gestion de la main-d'œuvre excédentaire, dont le message principal était de «couper les coûts pour sauver les emplois» et non l'approche plus conventionnelle, consistant à «couper les emplois pour limiter les coûts». L'idée étant de réduire les licenciements et le chômage en mettant l'accent sur l'importance de sacrifices partagés en ces temps incertains et qu'il incombe aux dirigeants de montrer la voie dans toutes mesures de réduction des coûts.

De plus, le gouvernement de Singapour a également lancé un programme pour l'amélioration et l'adaptation des compétences (SPUR) qui propose deux stratégies clés. La première consiste à sauver les emplois existants en aidant les employeurs à envoyer leur main-d'œuvre excédentaire en formation. Les employeurs qui participent à SPUR reçoivent des subventions importantes pour les frais d'enseignement et les rémunérations des employés absents.

Le gouvernement a par ailleurs mis en place un système d'aides à l'emploi, qui octroie aux employeurs des subventions qui vont jusqu'à 600 dollars pour chaque employé.

Ces initiatives font partie du programme global de relance du gouvernement pour aider les sociétés à gérer leurs coûts de main-d'œuvre et à sauver des emplois tout en améliorant les compétences de leurs travailleurs et en renforçant leurs capacités pour l'avenir.

Notre seconde stratégie consiste à aider les travailleurs qui ont perdu leur emploi à en trouver un autre aussi vite que possible.

Grâce à SPUR, nous encourageons les travailleurs à améliorer leur employabilité en suivant des programmes de formation adaptés, ce qui les aidera à prendre le train de la reprise lors de la relance de l'économie.

Le train de mesures de Singapour vise à contre-carrer les pertes de 13,7 milliards de dollars dues au ralentissement de notre économie.

Jusqu'ici, l'argent a été bien dépensé puisque des emplois sont sauvés. Au cours du premier trimestre de cette année, en dépit du ralentissement de l'économie de 10,1 pour cent en un an, nous sommes heureux de constater que le taux de chômage de Singapour demeure, à 3,3 pour cent, l'un

des plus faibles du monde. A la fin du mois de mai de cette année, quelque 107 000 travailleurs et 800 entreprises ont participé au programme SPUR, ce qui signifie que la qualité de la main-d'œuvre de Singapour va s'améliorer à long terme, grâce au nombre de plus en plus grand de travailleurs qui reçoivent une formation.

Même pendant que nous luttons de concert contre la récession, Singapour continue de se concentrer sur des objectifs à plus long terme. Pour commencer, nous voulons développer une main-d'œuvre compétitive à l'échelle mondiale. Outre le renforcement des capacités de notre population active, nous œuvrons à hausser la productivité et encourageons nos entreprises à faire preuve d'esprit d'innovation.

Ensuite, nous accroissons la sécurité du revenu et l'employabilité à vie de nos travailleurs. En 2007, nous avons lancé un programme d'allocations complémentaires pour aider les employés à bas salaire et les encourager à continuer de travailler. En 2012, nous adopterons une législation rendant obligatoire la réembauche des travailleurs plus âgés au-delà de l'âge de la retraite fixé à 62 ans. Enfin, nous allons continuer de mettre en place des lieux de travail à la pointe du progrès mondial en améliorant la santé et la sécurité au travail et en favorisant les avancées en termes de développement du capital humain et de pratiques de l'emploi.

Bien que l'avenir économique soit encore incertain, grâce à la solidité de notre coopération tripartite et de nos engagements, nous sommes certains que nous arriverons à surmonter la crise et à en sortir plus forts que jamais.

Dans des temps difficiles, alors que les pays doivent faire face à des pertes d'emplois et à un chômage élevé, nous avons des chances à saisir, notamment celle d'approfondir la coopération et les partenariats, tant à l'échelle régionale qu'internationale.

En tant que membre titulaire du Conseil d'administration de l'OIT pour la région ANASE, Singapour a le plaisir de vous annoncer qu'un total de 13 projets de collaboration dans la région ANASE a été avalisé lors de la 6^e Conférence du personnel exécutif de l'ANASE qui s'est achevée tout récemment. La coopération entre l'ANASE et l'OIT a également progressé. Outre la coopération existante visant à renforcer les capacités de l'ANASE en matière de relations du travail, de statistiques du travail et de sécurité et santé au travail, des projets de sécurité sociale et de coopération tripartite ont été lancés.

En 2010, nous espérons recevoir l'appui de l'OIT pour de nouveaux projets, notamment la Conférence des ressources humaines de l'ANASE et une étude comparative portant sur le droit du travail et les pratiques professionnelles.

Cette crise offre également des possibilités supplémentaires de renforcer la coopération et le partenariat entre les Etats Membres de l'OIT. Plutôt que de mettre l'accent sur des mesures protectionnistes, les Etats Membres auraient en effet intérêt à partager leurs expériences de la gestion de cette crise.

Je voudrais donc remercier l'OIT d'avoir pris cette initiative d'organiser ce sommet sur la crise globale, qui vient à point nommé.

Original anglais: M^{me} WILKINSON (ministre du Travail, Nouvelle-Zélande)

Je suis heureuse de représenter la Nouvelle-Zélande à cette importante manifestation. Je félicite l'OIT et le Directeur général du BIT d'avoir permis l'organisation de ce sommet.

J'ai été impressionnée par la façon dont toutes les parties à la Conférence se concentrent sur les questions clés auxquelles nous sommes confrontés, et par la façon dont elles travaillent très dur pour trouver des solutions.

A l'instar de la plupart des pays, la Nouvelle-Zélande est affectée par la situation économique actuelle. Le ralentissement économique a commencé au début de l'année 2008. Il est dû à un certain nombre de facteurs locaux qui ont été amplifiés lorsque les effets découlant de la crise financière ont gagné les économies mondiales.

En conséquence de quoi, nous avons observé une contraction économique; un chômage qui est passé d'un taux faible qui se situait jusqu'à la fin de 2007 à 3,5 pour cent, et cela vingt-deux ans durant, à son niveau actuel de 5 pour cent, et qui, selon les prévisions, devrait avoisiner les 7 pour cent en 2010.

En ripostant à la crise, le gouvernement de la Nouvelle-Zélande a, en conséquence, reconnu le rôle qui doit être le sien pour que l'économie continue de fonctionner, et il se concentre sur deux priorités essentielles.

Premièrement, atténuer les effets de la récession sur les Néo-Zélandais les plus durement frappés à la fois en aidant les entreprises à protéger les emplois et en donnant aux Néo-Zélandais qui perdent leurs emplois les meilleures chances possibles d'en trouver de nouveaux.

Le plan de relance budgétaire de la Nouvelle-Zélande représente près de 5 pour cent de notre produit intérieur brut – c'est l'un des plus importants du monde. Nous avons lancé des programmes nouveaux de façon à aider les travailleurs licenciés et nous maintenons les droits de sécurité sociale essentiels et les prestations.

Deuxièmement, nous mettons en place une voie crédible en direction de la reprise économique de façon à sortir de la récession plus forts que lorsque nous y sommes entrés, notamment grâce à des mesures à plus long terme propres à relever la productivité de la Nouvelle-Zélande, à améliorer la compétitivité et à relancer la croissance.

Ce faisant, nous avons adopté une approche tripartite inclusive, parce que nous reconnaissons que les problèmes découlant de la situation actuelle touchent tous les Néo-Zélandais.

A la fin du mois de février, notre Premier ministre, M. John Key, a accueilli un sommet national de l'emploi au cours duquel on a vu les syndicats, les entreprises et le gouvernement unis dans un désir commun de faire le maximum de façon à maintenir le travail des Néo-Zélandais pendant la récession.

Le sommet a identifié une liste de mesures sur l'emploi et les compétences propres à stimuler la demande et à améliorer nos perspectives économiques à long terme.

Parmi elles, on trouve un nouveau plan de soutien à l'emploi, grâce auquel le gouvernement entend prévenir les licenciements en contribuant au versement d'une partie du salaire pour aider les salariés à traverser les périodes de réduction du travail.

Même si la Nouvelle-Zélande a été touchée moins durement par la crise que d'autres régions du monde, nous demeurons dans une période d'incertitude. La Nouvelle-Zélande est un petit pays commerçant et, comme d'autres, nous sommes secoués par la tempête économique qui balaye la planète.

Pour faire l'écho des sentiments si éloquemment exprimés par le Président Sarkozy, la Nouvelle-Zélande croit à une approche basée sur les principes dans les relations internationales. Sur le plan pratique, nous avons déjà inséré de façon active des dispositifs sur le travail et l'environnement dans les accords de libre-échange que nous avons négociés.

Faire face à la crise signifiera la poursuite des déficits budgétaires, mais aussi que la dette du gouvernement devrait doubler au cours des trois prochaines années. Nous nous attendons à ce que l'économie de la Nouvelle-Zélande perde de façon permanente quelque 50 milliards de dollars néo-zélandais de produit jusqu'à l'année 2012, par comparaison avec ce qui se serait produit sans la récession.

La Nouvelle-Zélande partage donc le point de vue du Directeur général suivant lequel il est nécessaire d'apporter une réponse coordonnée à la crise et que cette réponse doit promouvoir une action qui se concentre sur l'emploi et la croissance.

Pour être de plus grande valeur, un Pacte mondial pour l'emploi doit ajouter quelque chose de significatif au débat international en cours et se concentrer sur des mesures pratiques permettant aux mandants de l'OIT de faire face à la crise et de s'en relever.

Cet objectif doit être encore aiguisé, et non élargi à d'autres domaines, et les outils existants tels que l'Agenda global pour l'emploi doivent être utilisés là où ils sont pertinents. Nous sommes prudents face à toute tentative de décrire ou de définir «une nouvelle mondialisation» qui distrairait de l'élaboration de mesures de soutien pratiques en faveur des mandants.

La crise actuelle pose un défi énorme aux partenaires tripartites et à l'OIT elle-même.

Ce défi ne pourra pas être relevé par la rhétorique mais par des actions pratiques et utiles, développées pour aider les membres de l'OIT à se sortir de la crise et à réussir une reprise sociale et économique durable qui reflète les valeurs partagées de cette Organisation.

Original espagnol: M. CORBACHO CHAVES (ministre du Travail et de l'Immigration, Espagne)

Je commencerai mon intervention en soulignant que le gouvernement espagnol est parfaitement conscient de l'importance des travaux réalisés par la présente 98^e session de la Conférence internationale du Travail.

Au cours des trente dernières années, nous avons assisté à l'arrivée, sur le marché du commerce mondial, de nouvelles économies. Il s'agit là d'une réalité dont nous devons nous réjouir, bien qu'elle ne s'accompagne pas systématiquement de développement social.

Même si l'on observe, au niveau mondial, une diminution de la pauvreté (dont le seuil est fixé à un dollar par jour), celle-ci s'accompagne, dans le même temps, d'un creusement des inégalités à tous les niveaux, aussi bien entre les régions et les pays, qu'au sein de chaque pays.

Certains indices témoignent clairement de la progression de l'économie informelle et de la traite des

êtres humains. Et, les mesures nécessaires pour réduire les risques liés aux changements climatiques ne sont pas prises.

Comme l'OIT elle-même n'a eu de cesse de le rappeler, ni le commerce ni la croissance ne peuvent, à eux seuls, réduire la pauvreté. Ainsi, la façon la plus efficace de réduire la pauvreté est de s'attaquer directement à ce fléau.

L'Agenda pour le travail décent est un point de départ tout à fait prometteur, qui peut contribuer à remettre le processus de mondialisation actuel dans le droit chemin.

Le monde entier traverse en ce moment d'importantes difficultés. La crise, d'origine financière, a atteint l'économie réelle avec des impacts considérables en matière d'emploi. Nous vivons actuellement la première grande crise de l'économie mondialisée et tous les pays font de grands efforts pour sortir de cette situation.

Il est nécessaire, dans un monde globalisé, de se doter de normes qui régulent les marchés mondiaux, tant les marchés économiques, que les marchés financiers ou du travail. Des règles claires et transparentes doivent être mises en place et les paradis fiscaux doivent être supprimés.

Dans la mesure où nous vivons dans un monde de plus en plus globalisé, où la crise n'a plus simplement des effets au niveau local mais aussi au niveau mondial, il est tout à fait logique de mettre en place des règles qui régissent l'économie financière au niveau mondial. Il semble également logique et raisonnable, que dans un espace mondialisé, il n'y ait pas de place pour les paradis fiscaux.

Nous devons, par conséquent, dépasser la crise actuelle et construire une économie durable qui repose sur la justice sociale et le respect de l'environnement. Nous devons y parvenir sans que cela ne devienne une charge excessive pour les plus faibles, ni une régression en matière de droits sociaux.

L'actuel contexte économique encourage les entreprises internationales à délocaliser et à chercher s'implanter là où les législations en matière de conditions de travail et fiscales sont moins contraignantes. Ceci a pour effet de renforcer les inégalités et d'aggraver continuellement les conditions de travail.

Une mondialisation, telle que celle proposée dans l'Agenda pour le travail décent, n'implique pas un renfermement sur soi, mais l'adoption d'alternatives efficaces. L'intégration du commerce mondial est une condition préalable nécessaire à la croissance, mais il faut parallèlement assurer la distribution des bénéfices de cette croissance pour réduire les inégalités et empêcher une dégradation des conditions de travail.

Ce mélange de libéralisation et de redistribution, qui correspond plus ou moins à ce que les économies européennes font depuis des décennies, est permet de renforcer les effets positifs d'une mondialisation plus juste et plus équitable.

L'amélioration des opportunités économiques des personnes des pays d'origine n'est pas seulement la meilleure solution à long terme pour lutter contre l'émigration illégale, c'est aussi un bon moyen pour favoriser le développement économique.

En somme, pour sortir de l'actuelle crise financière et mondiale, un effort doit être consenti au niveau mondial, et l'espace de réflexion dans lequel se dessine l'avenir est le G20.

Nous devons veiller à ce que les valeurs défendues par l'OIT fassent partie de ce nouveau modèle. Pour ce faire, le gouvernement espagnol est favorable à une présence forte de l'OIT au sein du G20. Nous soutiendrons les initiatives allant dans ce sens.

Le gouvernement espagnol, que je représente ici, et le ministère du Travail et de l'Immigration, que je conduis, sont convaincus qu'il s'agit là du chemin pour sortir de la crise et contribuer à un monde plus juste. C'est ce sur quoi nous nous engageons. Je tiens à remercier l'OIT de m'avoir invité à prendre part à cette session.

Original anglais: M. LITTORIN (ministre de l'Emploi, Suède)

Lorsque j'étais enfant, ma grand-mère me disait que le travail apportait richesse et santé; je pense que c'est là l'explication des difficultés d'aujourd'hui.

Le chômage s'est accru de 11 pour cent dans le monde l'année dernière, soit 190 millions de personnes. Selon les estimations du BIT, 40 millions de plus perdront leur emploi d'ici à la fin de l'année. Voilà assurément des chiffres alarmants.

La crise économique actuelle constitue un défi majeur pour les décideurs du monde entier. Je reste néanmoins confiant dans notre capacité à réagir avec célérité et efficacité pour relever ces défis. Le Pacte mondial pour l'emploi, envisagé comme une contribution de politique de l'OIT pour atténuer l'impact de la crise, est une initiative importante qui pourra aider à créer les conditions d'une relance productive et durable. Pour cela, il faut avant tout que le pacte soit opérationnel et contienne des propositions susceptibles d'accélérer et de faciliter la sortie de crise. Adoptés par plusieurs pays de manière coordonnée, le Pacte mondial pour l'emploi et les synergies et les interactions entre les pactes nationaux prendront de plus en plus de poids au niveau mondial tout en renforçant leurs effets respectifs.

L'OIT devrait s'appliquer à donner des conseils précis sur la manière dont les politiques sociales et de l'emploi peuvent venir compléter les efforts déjà déployés par les gouvernements et d'autres organisations internationales. L'Agenda du travail décent devrait être pris en compte lors de l'élaboration des mesures incitatives, et il ne faudrait pas manquer l'occasion qui nous est donnée de faire reconnaître durablement le rôle et les principes de l'OIT dans les systèmes économiques mondiaux.

J'aimerais aussi insister sur l'importance du rôle des partenaires sociaux. Il est fondamental que tous les acteurs concernés suivent la même feuille de route et travaillent au renforcement du dialogue social et du tripartisme, ce qui est capital pour la gestion de la crise. Les mesures à court terme pour contrecarrer les effets de la crise se sont avérées nécessaires en Suède, comme ailleurs dans le monde.

Je ne contesterai pas la valeur de telle ou telle mesure. En revanche, j'affirme que nous devons faire preuve d'intelligence et de perspicacité dans l'application de ces mesures afin qu'elles n'aient pas d'impact négatif sur les Etats voisins et qu'elles n'affaiblissent pas la structure des marchés. Il faut que les mesures à court terme soient compatibles avec les objectifs à long terme, et la mise en œuvre des réformes structurelles doit continuer, même en période de récession économique. Les mesures doivent être axées sur la facilitation du passage d'un emploi à un autre, de même que sur l'accès au marché du travail pour les chômeurs.

Lorsque les entreprises sont frappées au point de devoir licencier en masse, il est tentant d'avoir recours à des mesures protectionnistes. Pour ma part, j'estime qu'il est essentiel d'assurer l'employabilité au niveau individuel plutôt que de chercher à conserver des emplois ou des industries. Nous savons qu'à long terme, le protectionnisme n'est pas viable et qu'il fait obstacle à la mobilité et entrave les échanges et le commerce. On ne peut pas protéger les emplois de tout le monde, mais on peut assurer à notre population active une meilleure employabilité et éviter que le risque de chômage ne persiste, et avec lui, l'augmentation de la marginalisation sociale.

La plus grande menace n'est pas l'augmentation du chômage en tant que telle, mais le risque que ces nouveaux chômeurs se trouvent piégés ou quittent pour toujours le marché du travail. Les leçons tirées de crises antérieures nous ont appris qu'il est vital de travailler à l'insertion des travailleurs et à la réinsertion des chômeurs pour éviter le chômage de longue durée et l'inactivité permanente.

Les politiques actives du marché du travail peuvent jouer un rôle important et permettre aux individus de s'adapter aux conditions du marché. Bien conçues, elles peuvent renforcer l'employabilité et améliorer les perspectives d'emploi; elles peuvent aussi faciliter l'adéquation entre les compétences de ceux qui perdent leur emploi et celles qui sont nécessaires pour les emplois futurs.

En période de récession économique, il est également impératif que des mesures soient adoptées pour lutter contre les inégalités et autonomiser les femmes. Les avancées en matière d'égalité entre hommes et femmes ne doivent pas être freinées par la crise économique.

En résumé, l'Agenda du travail décent nous montre que les mesures de relance budgétaires et les remèdes apportés aux systèmes financiers ne suffisent pas. Il faut aussi des mesures dans le domaine de l'emploi et des impacts sociaux. Durant la prochaine présidence de l'Union européenne, la Suède, en étroite coopération avec les institutions, poursuivra la coopération qu'elle a commencée.

En conclusion, le travail est porteur de richesse et de santé, et nous avons besoin d'une plus grande population active pour que le monde soit un meilleur lieu de vie pour tous.

Original anglais: M. BOLE (ministre du Travail, des Relations professionnelles et de l'Emploi, de l'Education, de la Jeunesse et des sports, du Patrimoine, de la Culture et des Arts, des Autorités locales, de l'Aménagement urbain, du Logement et de l'Environnement, Fidji)

Le rapport du Directeur général, intitulé *Faire face à la crise mondiale de l'emploi: Une reprise centrée sur le travail décent* remet en cause le bien-fondé de nos politiques économiques et sociales. De toute évidence, l'action collective a manqué de sens moral et peiné à assurer la répartition équitable des bienfaits de la mondialisation. Nous devons nous attaquer à la crise mondiale de l'emploi ensemble, avant qu'il ne soit trop tard et en faisant preuve de la détermination voulue.

Pour conforter la mise en œuvre de l'Agenda du travail décent au plan national, le gouvernement de Fidji a incorporé les principes de justice sociale consacrés par les 28 conventions de l'OIT qu'il a ratifiées à ce jour dans la nouvelle législation du travail. Les lois correspondantes interdisent la discrimination au travail sous toutes ses formes, no-

tamment le travail forcé et la discrimination fondée sur le sexe. Nous nous félicitons à ce titre des conclusions du rapport global sur le travail forcé et de la discussion sur l'égalité entre hommes et femmes.

La volonté du gouvernement de Fidji de réagir sans tarder à la crise mondiale de l'emploi est attestée par la conclusion par les autorités, il y a deux semaines à peine, d'un accord tripartite portant sur la création d'un service public de l'emploi. Ce centre à guichet unique devra aiguiller les chômeurs vers des activités économiques utiles et veiller à la bonne exécution, à la coordination et au suivi de toutes les mesures lancées par l'Etat pour promouvoir l'emploi et la création de petites entreprises, dans la perspective de l'augmentation de la productivité notamment. En outre, ce centre sera chargé d'administrer le nouveau régime national de bénévolat en étroite collaboration avec les établissements de formation du pays.

Parallèlement, le gouvernement prévoit de renforcer le régime de protection sociale en remplaçant le système d'indemnisation des accidents du travail, jugé archaïque, par un régime couvrant l'ensemble des travailleurs, qui devra améliorer la prise en charge médicale et la couverture de sécurité sociale des travailleurs victimes d'accidents et des personnes à leur charge. Ce nouveau régime et la loi correspondante doivent être approuvés cette année et entrer en vigueur l'année prochaine. Le régime d'indemnisation sera rattaché au service national de la santé et de la sécurité au travail et au département de l'environnement dans le souci d'économiser l'argent du contribuable. Ce projet vise aussi à promouvoir le développement durable et à réduire l'exposition au changement climatique. Parallèlement, nous envisageons de réformer le régime de retraite dans l'idée d'accroître sa couverture et de renforcer les prestations correspondantes. Cette mesure doit permettre d'atténuer l'impact de la crise.

A cet égard, nous souscrivons pleinement à la perspective du Pacte mondial pour l'emploi telle qu'elle ressort du rapport du Directeur général, à savoir à la nécessité d'un équilibre entre un objectif immédiat – fournir des emplois à tous les travailleurs – et un objectif à plus long terme – assurer la viabilité du système. En outre, le gouvernement a incorporé les principes de protection sociale consacrés par les normes de l'OIT et certains éléments visant l'amélioration de la productivité dans la nouvelle législation sur le travail en vue de soutenir l'action publique en faveur de la reprise. Une telle intégration est décisive à nos yeux pour assurer un développement socioéconomique durable.

Nous saluons le contenu du rapport de la Commission sur le VIH/sida. A Fidji, les autorités ont publié l'année dernière le premier Code de bonnes pratiques sur le VIH/sida et le lieu du travail. Nous avons intensifié les efforts visant à faire connaître ce nouvel outil et remercions toutes les institutions internationales qui ont collaboré avec le gouvernement aux fins de ce projet important. Nous remercions également l'OIT d'avoir mis en œuvre à Fidji cette année, grâce à des fonds de l'Union européenne, un projet sur le travail des enfants déjà très fructueux, qui recueille notre plein soutien.

Toujours dans le cadre des nouvelles lois sur le travail, nous avons réformé le système de salaires minimums, procédant pour la première fois à un relèvement des barèmes planchers, mesure destinée à prendre effet au 1^{er} juillet 2009. Nous entendons ainsi instituer un salaire minimum national qui de-

vrait entrer en vigueur l'année prochaine en principe. Une telle mesure créera un socle de protection sociale de base qui devrait contribuer à empêcher une détérioration des salaires réels. La nouvelle législation prévoit en outre l'introduction d'indemnités de licenciement, nouveau mécanisme de protection sociale justifié par les circonstances économiques actuelles. A cet égard, nous signalons aussi que le gouvernement envisage de créer un régime pour la protection de la maternité qui doit empêcher la discrimination à l'encontre des travailleuses.

Un service de médiation, le premier du genre, a été instauré à Fidji en septembre de l'année dernière dans le cadre des nouvelles lois relatives au travail. Cet organisme a enregistré un taux de résolution des litiges très élevé (84 pour cent). Il a apporté la preuve depuis sa création de sa capacité à pacifier les relations professionnelles et promouvoir la productivité. Pour la première fois dans l'histoire de Fidji, les travailleurs non syndiqués, qui sont particulièrement vulnérables et représentent quelque 70 pour cent de la main-d'œuvre, peuvent soumettre leurs différends en matière professionnelle à un service de médiation gratuit. La création de ce centre marque un jalon important sur le plan de la justice sociale et contribuera à promouvoir véritablement l'harmonie et la productivité auprès des partenaires sociaux.

La nouvelle législation du travail adoptée à Fidji constitue le socle nécessaire pour redynamiser le plan d'action national pour le travail décent et assurer sa mise en œuvre en collaboration avec les partenaires sociaux. C'est ce plan, en effet, qui doit permettre de résoudre les difficultés posées par la crise en termes d'emploi et de protection sociale. La nouvelle législation nous aide également dans l'action pour la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement.

Le tripartisme est bien vivant à Fidji, comme le montre l'avis favorable émis par le Premier ministre la semaine dernière quant au rétablissement du forum tripartite de Fidji. Le gouvernement est conscient de l'importance stratégique de ce forum, qui doit permettre d'assurer le dialogue social et de dégager des consensus au niveau le plus élevé et de répondre ainsi dûment aux défis actuels et futurs en matière de travail décent.

Sur la voie du travail décent, nous savons qu'il faudra œuvrer également pour le développement durable, un développement servant l'homme mais aussi un environnement mis à mal aujourd'hui, et nous nous y engageons. Nous souscrivons entièrement à la conclusion du Comité plénier sur les réponses à la crise, à savoir que l'ampleur de la crise financière et économique mondiale rend nécessaire l'adoption dans les plus brefs délais de mesures mondiales, régionales et nationales coordonnées, concrètes et équitables, avec la participation de tous les acteurs intéressés.

C'est pourquoi nous appelons les institutions multilatérales et les autres organismes nationaux ou internationaux tels que la Banque mondiale, le FMI, l'OMC et, bien entendu, l'OIT, à avancer sur la voie ainsi tracée en faisant preuve d'un esprit constructif. C'est ainsi que nous assurerons la réalisation des principes du travail décent, au sein des nations riches et puissantes comme dans les pays pauvres et faibles, et l'avènement d'une mondialisation équitable, vertueuse, propre enfin à promouvoir la paix et la justice sociale pour tous.

C'est avec des sentiments contrastés que je m'adresse à vous aujourd'hui.

Ne serait-ce la crise économique mondiale, je ne serais probablement pas à cette tribune cet après-midi. En tant que Canadien et délégué employeur, je suis fier que la question de la crise économique mondiale ait été inscrite à l'ordre du jour de la présente session de la Conférence de l'OIT, à la demande des employeurs d'ailleurs, mais on ne saurait ne pas s'arrêter et réfléchir au fait que cette crise économique a affecté le monde entier; les travailleurs, les employeurs et les familles. Mais tout n'est pas que misère et désolation, car on sait que l'on finira par sortir du tunnel. Ce que l'on ne sait pas c'est dans combien de temps.

Selon certains experts, la crise va encore s'aggraver avant que la situation ne s'améliore et, selon d'autres, on commence à voir le bout du tunnel ou le pire est déjà passé. Je ne suis pas spécialiste en macroéconomie. Je suis un modeste banquier. Toutefois, j'aimerais partager avec vous l'expérience du secteur bancaire canadien, au regard de la crise économique. J'ai de bonnes nouvelles à vous donner et de meilleures viendront.

Comme nous l'avons entendu tout au long de la Conférence, et hier et ce matin encore, le secteur bancaire est montré du doigt un peu partout comme responsable de cette crise économique. Si certains des reproches sont justifiés, il est aussi important de dire que les banques ne sont pas toutes à blâmer. De fait, le système bancaire est encore tout à fait sain dans pas mal de pays. Le Canada d'ailleurs en fait partie et je n'ai pas du tout honte de dire que je travaille dans une banque au Canada. J'en suis même fier.

Bien sûr les banques n'ont pas échappé à la crise au Canada. Nous avons également supporté des pertes. Certains de nos prêts dans nos livres sont encore assez précaires. Néanmoins, le secteur bancaire est l'un des plus gros employeurs du pays, et emploie encore plus de 250 000 salariés. Ce n'est pas négligeable dans un pays où la population avoisine les 33 millions d'habitants.

Il est aussi important de constater que la très grande majorité de ces emplois sont à plein temps et que 80 pour cent sont occupés par des femmes. Nos systèmes de rémunération garantissent l'égalité entre hommes et femmes, et nous sommes en passe de surmonter l'obstacle culturel à la promotion des femmes, et même plutôt en bonne voie.

Nos cadres supérieurs sont certes bien rémunérés, mais pas de manière excessive comme dans certains endroits du monde. Notre barème de rémunération est en phase avec l'économie; élevé quand l'économie va bien, un peu moins élevé lorsqu'elle va moins bien.

Alors qu'une petite partie seulement de nos salariés sont syndiqués, nous avons une longue tradition de syndicalisme et de négociation collective, et nous sommes des partenaires bien disposés au dialogue social constructif. J'aimerais faire observer que le dialogue social peut prendre maintes formes et pas uniquement celle de la négociation collective. Nous obéissons à des normes du travail énoncées dans notre Code du travail canadien et nous sommes fiers de vous dire que la législation et les réglementations contenues dans ce code sont le fruit d'un dialogue tripartite.

Je tiens à féliciter notre gouvernement d'avoir eu la prévoyance et le courage d'engager ce dialogue tripartite qui a abouti à des normes que les partenaires sociaux ont conjointement approuvées, et qui représentent actuellement la réalité pour la plupart des salariés. Je dis la plupart parce qu'il y a encore du travail à faire dans ce domaine. Mais nous nous attelons à la tâche et l'essentiel est que nous progressons.

Les banques du Canada restent rentables. Elles n'ont pas eu besoin d'être renflouées et n'en n'auront pas besoin. Nous sommes dans cette position enviable pour un certain nombre de raisons, mais surtout parce que nous avons des fonds propres élevés et que nous avons des habitudes de prêt saines.

Il est aussi important de savoir que nos niveaux de capitalisation sont réglementés, mais les banques, grâce à une autorégulation, dépassent très nettement les normes standard minimum. Nous avons adopté une approche plus restrictive dans certains domaines d'activité, notamment dans le domaine de l'investissement, mais les prêts aux travailleurs, aux PME et aux entreprises en général, sont encore facilement disponibles. Pour nous les affaires continuent, comme d'habitude.

Certes, nous sommes devenus plus prudents, mais notre fonction est de prêter des fonds et nous comptons bien poursuivre dans cette voie. Cela a et aura un impact positif sur toute l'économie canadienne, cela permettra de créer des emplois, de promouvoir l'entrepreneuriat et contribuera, nous l'espérons, à tourner la page de cette crise assez rapidement.

Les gens qui disent que le capitalisme est mort, voire moribond, se trompent du tout au tout. Nous sommes vivement convaincus que dans une économie de marché libre ce n'est pas au gouvernement de créer des emplois; c'est le rôle des employeurs. Certes, le gouvernement a un rôle clé à jouer et il est partie prenante, sur un pied d'égalité avec les employeurs et les travailleurs, mais son rôle est aussi de donner de l'aide, de réglementer lorsque c'est nécessaire et de faciliter le dialogue social.

Je vous remercie de m'avoir donné la possibilité de partager avec vous de bonnes nouvelles. Nous avons encore beaucoup de pain sur la planche, mais main dans la main nous y arriverons. Comme a dit ce matin Monsieur Musyoka (travailleur, Kenya): «arambi», «unissons nos efforts!»

M. RHMANI (*ministre de l'Emploi et de la Formation professionnelle, Maroc*)

Je suis particulièrement honoré de participer, au nom du Royaume du Maroc à ce sommet de haut niveau consacré à la crise mondiale de l'emploi et aux modalités pour y faire face.

Je saisis également cette occasion pour remercier le Bureau international du Travail d'avoir donné la priorité à cette question dans l'ordre du jour de la Conférence internationale du Travail, par le biais d'un débat riche et fructueux.

Comme tout le monde le sait, la crise financière et économique que traverse le monde aujourd'hui n'a cessé d'augmenter le taux de chômage, sans parler de la précarité qui en résulte. Certes, plusieurs sommets ont été tenus afin d'y faire face. De même, les institutions financières internationales et les grands groupements économiques à l'échelle planétaire, ont tenté d'adopter des solutions et ont pris de multiples mesures, mais leur impact demeure hélas jusqu'à

maintenant trop limité puisqu'ils ne concernent généralement que les aspects financiers de la crise.

Les mesures de relance budgétaires annoncées et mises en œuvre dans de nombreux pays n'ont pas eu la même ampleur que l'aide directe consacrée aux banques pour éviter leur faillite, et ne sont pas suffisamment axées sur l'emploi et la protection sociale, éléments essentiels pour assurer un emploi décent et productif. A notre regard, ces mesures seraient plus efficaces dans le cadre d'une coordination internationale, vu les effets qu'a eu la crise sur les pays émergents et pauvres, et en particulier sur le continent africain.

Les principes directeurs présidant à ces mesures devraient s'articuler à notre sens autour des axes suivants: la promotion du travail décent; l'assistance aux pays en voie de développement, en raison de la détérioration des termes de l'échange et de la chute des transferts des résidents nationaux à l'étranger; une meilleure coordination pour adopter des mesures dans un cadre négocié, concerté, tenant compte des intérêts des uns et des autres; et enfin, l'amélioration de l'employabilité des travailleurs pour s'adapter aux nouvelles mutations du marché de l'emploi.

Le Maroc, pays qui a réussi à mettre en place ces dernières années une politique de développement active visant la lutte contre le chômage et la promotion des droits des travailleurs, n'a pas pu échapper aux effets de la crise financière et économique qui affecte aujourd'hui le monde, bien qu'il dispose d'un système financier sain. Ces effets se sont manifestés sur les secteurs tournés principalement vers l'exportation et sur les transferts des Marocains résidant à l'étranger.

Afin d'atténuer les effets négatifs de la crise et dans le but de préserver les emplois dans les secteurs touchés, et en dépit des initiatives prises par le Maroc pour soutenir la demande intérieure par l'accroissement du budget d'investissement public, des rounds de dialogue social tripartite ont eu lieu et se poursuivent afin de dégager un consensus.

Parallèlement à ces rounds de dialogue social, un comité de veille stratégique a vu le jour. Cet organe s'est assigné un double objectif, qui consiste d'une part à assurer la capacité de résistance du tissu économique productif, et d'autre part à éviter toute hémorragie au niveau de l'emploi.

Dans ce cadre, une convention-cadre a été signée entre le gouvernement, les banques et les associations professionnelles des employeurs, relative au soutien par les pouvoirs publics des secteurs qui ont ressenti la crise. Les objectifs recherchés à travers les mesures préconisées par cette convention-cadre s'articulent essentiellement autour de la sauvegarde des emplois et se portent sur trois volets: commercial, financier et social.

Le volet social de cette convention comprend la prise en charge par l'Etat de 100 pour cent des charges sociales patronales, soit 20 pour cent de la masse salariale, à une seule condition, à savoir que l'entreprise ne procède pas à la réduction du nombre déclaré de ses salariés.

En guise de conclusion, la crise internationale actuelle, quelles que soient ses causes et sa nature, émerge de manière spontanée et entraîne des effets immédiats négatifs sur l'ensemble des pays développés ou en développement.

Partant de cette conclusion, les solutions à adopter devraient être négociées, concertées et coordonnées

et s'inscrire dans une stratégie mondiale globale de développement.

Le Royaume du Maroc, qui adhère fortement aux principes des droits de l'homme, saisit cette occasion pour plaider en vue de l'instauration d'un nouvel ordre économique mondial, un ordre qui place l'être humain au centre de toute action de développement. Le Pacte mondial pour l'emploi proposé par l'OIT en est la réponse tangible, et les principes du travail décent peuvent ouvrir la voie à une économie plus durable permettant aux femmes et aux hommes du monde entier de vivre et de travailler dans des conditions de liberté, d'équité, de sécurité et de dignité.

Original anglais: M^{me} GOLDBERG (employeuse, Etats-Unis)

La semaine dernière, lors de la célébration de la Journée mondiale contre le travail des enfants et du dixième anniversaire de la convention (n° 182) sur les pires formes de travail des enfants, 1999, le sénateur américain Tom Harkin a prononcé un discours éloquent et touchant dans cette salle. Il nous a rappelé que le travail des enfants est une pratique particulièrement choquante, jamais acceptable, jamais excusable. Il nous a tous incités à prendre davantage les devants et à combattre encore plus vigoureusement le travail des enfants.

C'est un défi particulièrement d'actualité dans le contexte du Sommet sur la crise mondiale de l'emploi et du Pacte mondial pour l'emploi, que nous avons négocié ici ces deux dernières semaines. Les difficultés économiques ne justifient en aucun cas que l'on viole les droits fondamentaux, mais, hélas, comme nous le savons tous, de telles violations en découlent souvent. Nous devons être de plus en plus vigilants afin de ne pas tomber dans une spirale infernale qui remettrait en cause les progrès obtenus jusqu'à présent dans la lutte contre le travail des enfants et mettrait encore davantage d'enfants en danger.

J'aimerais vous indiquer quelle a été la réaction de mon organisation, le Conseil des Etats-Unis pour les entreprises internationales (USCIB), et des employeurs réunis par l'OIT à l'appel du sénateur Harkin.

Tout d'abord, en tant qu'employeurs, en tant que membres engagés de nos communautés, en tant que pères et mères et grands-parents, nous sommes conscients à la fois de l'étendue de la dimension humaine de ce problème et de notre responsabilité commune d'y mettre un terme. Malgré de récents progrès, des centaines de millions d'enfants travaillent toujours dans des conditions déplorables. Une bonne partie de ce travail fait partie des activités de subsistance de l'économie informelle. Dans d'autres cas, c'est le résultat de pratiques abusives de la part de gouvernements. Le problème, pour les entreprises, c'est qu'une bonne partie de ce travail se trouve à l'extrémité inférieure de chaînes d'approvisionnement mondiales. Les entreprises qui investissent ou qui se fournissent dans les pays en développement peuvent se retrouver impliquées dans de telles pratiques à leur insu. Pour nous ce n'est donc pas uniquement un problème de droits de l'homme, c'est un problème économique et commercial.

Le travail des enfants dans les chaînes d'approvisionnement figure parmi les préoccupations des militants, des médias, des investisseurs publics et privés, aujourd'hui plus que jamais. Lorsqu'une entreprise se retrouve associée à des

pratiques de travail d'enfants, cela peut ternir sa réputation et décevoir les actionnaires, voire mener au désinvestissement. Trop souvent, dans les communautés touchées, lorsque des pratiques de travail d'enfants sont révélées, on ne fait rien, et ce problème qui remet en cause le développement et porte atteinte aux droits fondamentaux des enfants continue d'exister sans entrave.

Afin de faire respecter les valeurs universelles et d'éviter toute complicité dans des pratiques de travail d'enfants, les entreprises doivent connaître l'étendue de ces pratiques dans les pays où elles mènent leurs activités et gérer activement le risque qu'une partie de leur chaîne d'approvisionnement soit liée à de telles pratiques. Toutefois, il s'agit d'un problème complexe et qui obéit à une dynamique, augmentant ou diminuant en fonction de toute une série de paramètres, dont beaucoup ne peuvent être directement contrôlés par l'entreprise elle-même. En outre, dans la majorité des pays, le travail des enfants est illégal et donc caché.

Dernièrement, des sociétés américaines se sont réunies dans le cadre d'un forum parrainé par l'USCIB, par l'organisation internationale des employeurs et par l'OIT en vue de chercher des solutions à ces problèmes en entendant des experts, notamment du département d'Etat et du département du Travail des Etats-Unis, et en partageant leurs expériences. Notre objectif était de rechercher des stratégies qui fonctionnent pour prévenir et éliminer le travail des enfants. Nos conclusions peuvent être résumées en cinq points clés.

Tout d'abord, pour lutter contre le travail des enfants, il faut que toutes les parties prenantes s'y engagent. Cela comprend les gouvernements, les organisations internationales comme l'OIT, les employeurs de toutes dimensions, les organisations d'employeurs, les ONG, les fonds d'investissements socialement responsables, les syndicats bien évidemment et d'autres membres de la société civile.

Deuxièmement, une meilleure fourniture de l'information et de meilleures données sont nécessaires à tous les niveaux. On ne peut sensibiliser de manière constructive ni garantir la distribution des ressources nécessaires sans connaître avec certitude la nature, la dimension et le lieu des problèmes, et l'OIT a un rôle particulier à jouer dans ce domaine, à savoir aider à recueillir et à diffuser les informations et à améliorer la fiabilité des données.

Troisièmement, il nous faut partager et soutenir les solutions locales en matière de meilleures pratiques, en comprenant que pour cela, il faut avoir une compréhension globale de tous les problèmes liés aux causes de la pauvreté, notamment la qualité de l'éducation et la fourniture d'autres services sociaux de base. Les sociétés se sont souvent organisées par industries ou par secteurs. Des initiatives très importantes contre le travail des enfants ont été adoptées, par exemple, dans les secteurs du cacao, du sucre et du coton. Ces initiatives sont plus fructueuses lorsque que les gouvernements reconnaissent l'existence du problème et en font une priorité nationale. A titre d'exemple, nous nous réjouissons de travailler avec le gouvernement de l'Ouzbékistan pour lutter contre le travail des enfants dans l'industrie du coton ouzbèke.

Quatrièmement, des ressources et des outils sont disponibles, et nous pouvons tous nous efforcer davantage de les diffuser et mieux soutenir nos efforts et engagements mutuels.

Cinquièmement et finalement, il est important de bénéficier d'une vue des chaînes d'approvisionnement à l'échelle des secteurs. Les chaînes d'approvisionnement sont diverses et complexes et il faut savoir clairement quels sont les rôles et les responsabilités au sein de ces chaînes pour pouvoir prendre des mesures de correction et pour que les différentes entités de ces chaînes puissent éventuellement être tenues responsables.

Les entreprises disposent déjà d'un puissant outil, à savoir leurs stratégies et leur expérience en matière de gestion des risques qui, par définition, prennent déjà en compte l'interaction complexe des facteurs de risques dans les activités commerciales et les opérations. Toutefois il ne faut pas non plus attendre l'impossible. Les programmes de gestion des chaînes d'approvisionnement des entreprises, aussi solides soient-ils, ne sauraient régler le problème à eux seuls. Au bout du compte, si nous voulons parvenir à des solutions durables, il faudra que les gouvernements prennent langue avec les entreprises, les organisations de travailleurs et les autres acteurs pour définir des approches collaboratives adaptées aux situations nationales.

Mettre un terme au travail des enfants est un défi adressé à nous tous, gouvernements, travailleurs et employeurs. J'espère que ces brèves remarques aujourd'hui vous convaincront du fait que les employeurs de mon pays prennent ce problème très au sérieux et qu'ils sont prêts à travailler avec de nombreux autres groupes de la société en vue de partager leurs expériences et leurs innovations dans ce combat commun.

(M. Allam prend place au fauteuil présidentiel.)

Original japonais: M. WATANABE (vice-ministre de la Santé, du Travail et de la Prévoyance sociale, Japon)

Au nom du gouvernement du Japon, je tiens à vous présenter mes félicitations à l'occasion du 90^e anniversaire de la fondation de l'OIT. Il est remarquable que cet anniversaire ait été célébré avec tant de succès dans de si nombreux pays.

Nous avons tenu un colloque à l'occasion duquel l'OIT s'est entretenue avec les partenaires sociaux. Cette rencontre, je n'en doute pas, a été extrêmement utile pour de nombreux participants.

Nous apprécions à sa juste valeur la contribution de l'OIT à la réalisation de la justice sociale dans le domaine du travail, objectif auquel contribuent les 188 conventions et 199 recommandations qui découlent de la mise en place de normes internationales du travail et du contrôle efficace de ses mandats.

Depuis l'année dernière, la crise financière et économique a eu des répercussions considérables dans le monde entier, surtout au Japon. Dans notre pays, la croissance annuelle du PIB pour le premier trimestre 2009 est négative, soit une chute de 14,2 pour cent, ce qui représente la plus forte baisse depuis la deuxième guerre mondiale. En outre, le taux de chômage est passé de 3,8 pour cent en octobre dernier à 5 pour cent en avril.

A l'évidence, nous devons prendre toutes les mesures nécessaires pour assurer la relance. Dans ces conditions, la publication par le Directeur général, M. Somavia, de son rapport sur la crise mondiale de l'emploi et la relance grâce au travail décent, arrive à point nommé. C'est un document extrêmement utile qui offre des directives concrètes, non seulement aux Etats Membres comme le Japon, mais

également aux travailleurs et aux employeurs. Nous appuyons ce rapport sans réserve.

Qu'il me soit permis d'aborder deux questions. Tout d'abord, je voudrais parler des mesures à prendre dans le domaine de l'emploi pour faire face à cette crise économique et financière mondiale. Dans la situation actuelle, je pense que de telles mesures doivent être prises dans un esprit de coordination entre les gouvernements et les partenaires sociaux, pour ainsi garantir aux gens une certaine stabilité.

Tout d'abord, cette démarche permettra, d'une part, d'éviter à d'autres personnes de perdre leur travail et, de l'autre, de créer d'autres emplois. Par ailleurs, il est essentiel de prendre des dispositions pour aider les personnes ayant perdu leur travail à retrouver rapidement un emploi productif. Il faut, pour ce faire, mettre en place des politiques du marché du travail et de l'emploi qui soient efficaces, élargir les prestations chômage et renforcer la formation professionnelle et les mesures de placement. En mars dernier, les organisations d'employeurs, les organisations de travailleurs et le gouvernement du Japon ont conclu un accord concernant les mesures que chacun d'entre eux entendait prendre face à la crise, notamment en matière de maintien de l'emploi, de formation, de placement, de prestations de soutien en cours de formation et de création d'emplois, dans la perspective de multiplier par deux le nombre d'emplois.

Le gouvernement du Japon se conformera à cet accord et veillera à encourager le dialogue social de façon à surmonter la crise financière actuelle, et ce, en étroite coopération avec tous les partenaires sociaux.

Dans ce processus, nous tenons à confirmer l'importance de prendre des mesures permettant à toute personne disposée à travailler – notamment les femmes, les personnes âgées, les migrants et d'autres personnes – de participer à la vie sociale par l'emploi et par leur travail.

Je voudrais, en second lieu, m'adresser aux dirigeants de l'OIT au sujet de la crise de l'emploi. La crise financière et économique a aggravé la situation de l'emploi dans le monde entier. Il faut que l'OIT ait une influence déterminante afin de stopper et d'inverser cette tendance. L'OIT devrait exercer un leadership fort en vue de la réalisation du travail décent pour les travailleurs qui sont confrontés à la détérioration des conditions de travail.

Le Directeur général indique, dans son rapport, que l'augmentation des travailleurs exerçant des emplois atypiques résulte de la dépression sociale et met l'accent sur la nécessité d'avoir une protection sociale. Nous sommes d'accord avec cette observation, selon laquelle pour surmonter la crise de l'emploi, il est impératif de stabiliser la base sociale de la vie en renforçant les fonctions du marché du travail et en développant la protection sociale.

Pour le gouvernement du Japon, il est très important d'atténuer l'angoisse des travailleurs au sujet de leurs moyens d'existence en leur assurant un emploi et une existence stables, et il a pris plusieurs mesures qui visent à créer des emplois et à maintenir les emplois existants et à renforcer le filet de sécurité.

Notre gouvernement a informé l'OIT des bonnes pratiques inscrites dans nos politiques et nous sommes résolus à coopérer avec l'OIT pour l'exercice du leadership dans la crise de l'emploi en continuant d'agir de cette manière.

Le Japon participe à une action de coopération bilatérale visant à créer des systèmes d'assurance-chômage et à renforcer les agences de placement de main-d'œuvre, telles que l'Agence internationale de coopération du Japon.

En outre, le Japon envisage d'apporter un soutien à la région Asie-Pacifique dans le cadre du programme multilatéral de coopération technique de l'OIT, en continuant ainsi à coopérer à la réalisation du travail décent.

Le Japon a également commencé à coopérer à la création de l'emploi durable et écologique, dans le cadre de l'Initiative emplois verts de l'OIT.

Chaque pays, dont le Japon, s'attaque à la crise de l'emploi causée par la crise économique et le soutien de l'OIT jouera un rôle très important pour assurer la reprise du marché mondial de l'emploi.

Dans la crise économique mondiale actuelle, qui a été reconnue comme étant la plus grave depuis cent ans, l'OIT joue un rôle fondamental. Je tiens à réitérer le soutien du gouvernement du Japon à l'OIT.

Pour résumer, nous sommes d'accord sur le concept de travail décent pour tous et nous continuerons à collaborer avec l'OIT.

Original arabe: Le PRÉSIDENT

Le Sommet sur la crise mondiale de l'emploi continuera avec une autre Table ronde sur les droits au travail, le dialogue social et la survie des entreprises en temps de crise.

(La séance se poursuit avec la Table ronde dont il est rendu compte dans le Compte rendu provisoire n° 11B.)

(M. Palma Caicedo prend place au fauteuil présidentiel.)

Original vietnamien: M^{me} NGUYEN THI KIM (ministre du Travail, des Invalides et des Affaires sociales, Viet Nam)

Tout d'abord, nous nous félicitons du rapport du Directeur général sur les coûts de la coercition. Le gouvernement du Viet Nam a une position claire et cohérente sur l'abolition du travail forcé qui est consacrée par la Constitution, le Code du travail et d'autres actes législatifs.

La Constitution du Viet Nam déclare que «Travailler est un droit mais aussi une obligation des citoyens.»

Le Code du travail stipule qu'il est interdit de maltraiter les travailleurs ou de forcer qui que ce soit à travailler sous quelque forme que ce soit.

Tout en élaborant lois et réglementations, le Viet Nam a adopté et mis en œuvre des politiques pertinentes pour promouvoir la communication, l'inspection et la formation; et a incorporé les questions du travail forcé dans différentes activités socio-économiques.

Des efforts ont également été entrepris pour promouvoir la coopération internationale avec les pays de l'ANASE et avec d'autres pays, par exemple dans le cadre de l'Initiative COMMIT, pour lutter contre la traite d'êtres humains et la migration des travailleurs.

En général, le cadre juridique du Viet Nam et ses politiques sont en accord avec la convention (n° 29) sur le travail forcé, 1930, et la convention (n° 105) sur l'abolition du travail forcé, 1957.

Les rapports officiels des tribunaux et des inspecteurs du travail ne font pas état de violations des réglementations du travail forcé au Viet Nam.

Depuis 2008, la crise financière mondiale et le ralentissement économique ont eu des conséquences négatives sur l'emploi. La perte massive d'emplois arrive au premier rang des priorités dans de nombreux pays. Le Viet Nam ne fait pas exception.

En 2009, le PIB du Viet Nam devrait chuter de 6,18 pour cent à 5 pour cent par rapport à l'année précédente. Les incidences négatives de la crise financière et du ralentissement économique se traduisent pas la réduction significative des investissements directs étrangers et des recettes de l'exportation.

Le risque d'inflation a réduit la consommation des biens et des services et a fait reculer l'emploi dans un certain nombre de secteurs économiques clés.

Au premier trimestre 2009, 65 000 travailleurs ont perdu leur emploi, soit presque autant que dans toute l'année 2008. La pression s'est accrue avec les 39 000 personnes travaillant à l'étranger qui ont perdu leur emploi et qui, de ce fait, ont dû rentrer prématurément au Viet Nam.

Récemment, certains signes laissent à penser que la perte d'emplois ralentit. La demande de main-d'œuvre dans les zones de concentrations industrielles commence à augmenter, représentant ainsi une source de création d'emplois.

Une caractéristique typique de l'économie du Viet Nam est la prédominance du secteur agricole, 70 pour cent de la population active travaillant dans les zones rurales. Dans le cadre du processus de transition économique, les travailleurs migrent des zones rurales vers les zones urbaines pour travailler dans les zones industrielles.

Lorsque la crise économique a frappé, une partie de ces travailleurs est retournée dans les zones rurales pour recommencer à travailler dans l'agriculture comme par le passé. La pression du chômage dans les zones urbaines est par conséquent moins forte au Viet Nam que dans les pays industrialisés.

Dans ce contexte, nous apprécions vivement la réaction opportune de l'OIT qui a fait des recherches et des évaluations aux niveaux régional et mondial pour proposer des recommandations et des mesures pour aider les pays membres à surmonter la crise, en particulier grâce au Pacte mondial pour l'emploi dont nous avons discuté au cours de cette importante Conférence.

Depuis le début de 2009, le gouvernement du Viet Nam a adopté des mesures politiques en vue de réduire l'inflation, de freiner le ralentissement économique et de promouvoir des entreprises durables, tout en assurant la protection sociale.

En particulier, un forfait incitatif de 8 milliards de dollars des Etats-Unis, soit 9 pour cent du PIB, a été adopté. Des politiques pour soutenir l'emploi et développer le marché du travail ont également été mises en place. Ainsi, par exemple, des prêts à faible taux d'intérêts pour aider les entreprises en difficulté à payer les salaires, les cotisations sociales et les indemnités de chômage aux travailleurs; des prêts pour que les travailleurs licenciés puissent suivre une formation professionnelle et accéder à un nouvel emploi. C'est le bon moment pour investir plus dans la formation, le recyclage professionnel et le développement des ressources humaines.

En étroite collaboration avec les partenaires sociaux, le gouvernement accorde une priorité élevée et augmente les investissements dans une série de programmes de protection sociale, y compris la mise en œuvre d'une assurance sociale volontaire et

d'une assurance chômage; le programme cible national sur l'emploi, le programme de réduction durable pour la pauvreté; la formation professionnelle pour les travailleurs ruraux; des programmes de logements sociaux qui ciblent les travailleurs des zones industrielles et les pauvres personnes défavorisées. Ces programmes ont apporté un soutien essentiel aux chômeurs, aux jeunes, aux travailleuses, aux travailleurs migrants, ruraux et ethniques ainsi qu'aux autres groupes défavorisés. Ils les ont aidés à améliorer leur vie et les ont préparés, en leur donnant les compétences nécessaires, à revenir sur le marché du travail lors de la relance économique et de la reprise de la croissance.

Au-delà du traitement des effets immédiats de la crise économique, le Viet Nam est également en cours d'élaboration de notre cadre juridique, formulant des plans de développement à long terme avec une vision stratégique. Nous avons donné la priorité, entre autres, au développement du marché du travail, aux ressources humaines, à l'amélioration des compétences et de la qualité de l'emploi, aux relations du travail, au dialogue social, aux politiques de réformes des salaires, à la mise en œuvre de programmes de protection sociale et à la promotion de la sécurité et de la santé au travail.

Dans ce contexte, nous reconnaissons et nous nous félicitons de l'appui fourni par l'OIT dans le cadre du travail décent par pays, 2006-2010, de même que dans le cadre de la coopération bilatérale et régionale avec les pays de l'ANASE et les autres pays. Grâce à cet appui, nous avons pu concevoir des programmes et des projets et les mettre en œuvre sur le marché du travail, dans les relations du travail, dans le développement des ressources humaines, dans la parité et la protection sociale, et dans le renforcement des capacités pour donner force exécutoire aux normes du travail.

A cette occasion, c'est un honneur pour moi, au nom du gouvernement du Viet Nam, de remercier l'OIT pour l'appui qu'elle nous a apporté au cours des dernières années et nous espérons que nous poursuivrons sur cette lancée au cours des années à venir.

Original anglais: M. AHMED (travailleur, Pakistan)

La discussion au sujet de la crise de l'emploi au sein du Comité plénier et du Sommet de l'OIT a de nouveau mis l'accent sur le fait que les pays en développement ne sont pas responsables de la crise, mais que celle-ci est due au manque de transparence du système financier international ainsi qu'à la cupidité des directeurs des institutions financières et aux marchés spéculatifs.

Elle a également montré que les institutions financières internationales n'ont pas réussi à tirer les enseignements des précédentes crises financières en Russie, en Argentine et dans les pays d'économie de marché en Asie de l'Est. Le modèle du néolibéralisme a échoué.

Nous nous félicitons de l'objectif de plan de relance préconisé sous la houlette du Directeur général du BIT, M. Juan Somavia, prévoyant de traiter la crise et de promouvoir le travail décent grâce aux efforts coordonnés des institutions financières internationales. Nous encourageons les pays du G20 à associer pleinement l'OIT et les institutions financières internationales à leurs discussions afin de promouvoir cet objectif.

Nous attirons l'attention des mandants tripartites de l'OIT, ici présents, sur les conditions imposées

au Pakistan par le FMI pour l'octroi d'un prêt de 7,6 milliards de dollars des Etats-Unis. Les pays en développement bénéficient de faibles taux d'intérêt et de mesures d'incitation pour promouvoir leur développement économique et la création d'emplois et pour éviter la faillite de leurs principales entreprises. Les dépenses publiques sont également favorisées en vue de créer des emplois, et les taux d'intérêts bancaires sont maintenus à un taux moyen de 1 pour cent. Des subventions sont accordées aux entreprises pour préserver la production et des mesures sont prises pour réduire la pauvreté et fournir une protection sociale aux chômeurs.

Le Pakistan a été durement touché par la crise. Il est membre de l'Alliance mondiale contre le terrorisme que combat son armée. Sa population civile est victime des attentats-suicides perpétrés dans le pays, la structure économique et sociale est sévèrement affectée par le chômage et la pauvreté croissants. Et pourtant le FMI demande au gouvernement du Pakistan de réduire son déficit à 2,5 pour cent (alors que celui des Etats-Unis atteint presque 7 pour cent) pour abaisser les dépenses publiques, de porter à 14 pour cent les taux d'intérêts, de ne plus subventionner les carburants, l'énergie et la nourriture et de prélever des surtaxes sur les produits de consommation courante tels que la nourriture et l'énergie.

Comment les conditions imposées par le FMI vont-elles nous permettre de lutter contre la pauvreté et le chômage alors que 1,5 million de jeunes travailleurs entrent tous les ans sur le marché du travail? Comment ces derniers peuvent-ils ne pas se sentir désespérés et déçus? Comment est-il possible qu'une telle situation n'engendre pas des tensions sociales, économiques et politiques croissantes?

Nous demandons au FMI et à la Banque mondiale de retirer les conditions injustes imposées aux pays en développement, comme le Pakistan, afin que ceux-ci aient une marge de manœuvre qui leur permette de faire face à la crise financière à travers l'investissement public et de prendre ainsi le chemin vers la reprise prévue dans le Pacte mondial pour l'emploi. Nos gouvernements ont besoin de l'investissement, de la technologie et des autres formes d'assistance fournies par le FMI et la communauté internationale afin d'appliquer une politique fiscale qui leur permette d'aider les couches les plus pauvres de la population, de soutenir les travailleurs migrants, de développer un environnement non pollué, d'assurer l'égalité des chances à tous les enfants en matière d'éducation, de donner la priorité à la création de travail décent, à l'augmentation des emplois, à la qualité des services publics, et à la pérennité des entreprises, de favoriser l'amélioration des relations entre les travailleurs et la direction, d'assurer enfin la protection sociale aux groupes les plus vulnérables, notamment les femmes, les jeunes et les travailleurs dans le secteur rural et dans le secteur informel. Ils doivent également aider au rapatriement des travailleurs migrants qui retournent dans leurs pays. Ils doivent poursuivre leurs politiques en faveur du marché du travail, garantir des salaires minimums justes, favoriser l'accroissement de la demande internationale pour les produits et la consommation interne et encourager le dialogue social et le respect des droits fondamentaux consacrés dans les conventions de l'OIT.

Nous félicitons les membres éminents du Comité plénier – et notamment le président M. Rapacki, le

vice-président M. Trotman et M^{me} Sharon Burrow du groupe des travailleurs ainsi que les membres du groupe des employeurs – pour cette formulation historique du Pacte mondial pour l'emploi. Nous demandons instamment l'adoption de ce texte et appelons les organisations internationales et les dirigeants des pays développés à mettre des fonds suffisants à la disposition de l'OIT afin que cette déclaration puisse se traduire dans des mesures concrètes.

Le mouvement syndical au Pakistan a coordonné ses efforts en vue d'amener les décideurs politiques à introduire des réformes économiques et sociales et des réformes dans le marché du travail afin de réduire le chômage et la pauvreté, promouvoir les normes fondamentales du travail dans le cadre du programme de travail décent, combattre la misère sociale et économique, assurer la dignité des hommes et des femmes au travail et garantir un avenir meilleur.

Nous nous félicitons du travail réalisé par l'OIT au niveau international, ainsi qu'aux niveaux régional et national, et de la coopération technique qu'elle nous offre. Nous souhaitons aux éminents délégués le succès dans leurs efforts en faveur du travail décent et de l'instauration de la justice sociale. Nous sommes certains qu'ils parviendront à surmonter les difficultés et à faire face ensemble à cette crise financière internationale grâce au dialogue social et à la promotion de la justice sociale pour laquelle œuvre cette Organisation.

Original anglais: M^{me} KOPAČ MRAK (Secrétaire d'Etat, ministère du Travail, de la Famille et des Affaires sociales, Slovénie)

La Conférence de cette année se déroule dans un contexte économique extrêmement compliqué. Cela faisait très longtemps que notre société n'était pas confrontée à de telles difficultés, comme celles que nous traversons actuellement. Les valeurs défendues par l'Organisation internationale du Travail n'ont jamais été autant d'actualité.

La crise, qui s'est propagée en quelques mois seulement à l'ensemble des continents et des structures sociales, persiste. On commence à peine à observer les premiers signes positifs de reprise économique, de stabilité financière et de confiance, résultant des mesures et les dispositions prises par la communauté internationale.

C'est dans des moments difficiles et d'instabilité comme celui-ci que nous devons veiller, plus que jamais, à respecter les normes et les règles élaborées et promues depuis toujours par l'OIT.

Nous ne devons pas perdre de vue notre engagement en matière de travail décent, même en temps de crise. Il en va de même pour le partenariat social. Le dialogue social doit rester le cadre de la coopération et un outil commun pour l'adoption de mesures de redressement économique.

Notre pays a recouru avec succès au dialogue social. C'est notamment grâce à lui que nous avons pu prendre les bonnes mesures au bon moment.

Notre pays a notamment adopté deux mesures d'intervention dans le cadre du dialogue social visant à préserver l'emploi, en particulier dans les secteurs les plus durement touchés par la crise.

La première de ces mesures permet aux entreprises de réduire le temps de travail et la deuxième de recourir au chômage technique lorsqu'elles doivent faire face à une pénurie de commandes.

D'un côté, ces mesures permettent aux employeurs confrontés à une diminution de la demande de réagir rapidement et sans avoir à licencier leur personnel. De l'autre côté, ces mesures permettent aux travailleurs de conserver leurs emplois.

Avec ce type de mesures, nous voulons éviter toute situation où les employeurs seraient tentés, au moindre signe de reprise économique, de conclure des contrats de travail atypiques avec les salariés licenciés pendant la crise.

Pour atténuer les effets négatifs de la crise, la Slovaquie a également accru les ressources consacrées aux politiques en matière d'emploi, en particulier celles destinées aux programmes visant à l'acquisition par les travailleurs de nouvelles compétences et de meilleures qualifications.

Nous devons, par ailleurs, répondre de façon rapide et efficace à la question de l'insertion sociale. Nous ne pouvons accepter, même en temps de crise, de voir se développer de nouvelles formes de pauvreté, d'assister sans réagir à l'endettement des individus lié au logement, et de voir progresser le nombre de travailleurs pauvres. La crise ne peut servir de prétexte à la réduction indue des droits des travailleurs.

Notre système national de sécurité sociale nous a permis de répondre efficacement au nouveau contexte économique et aux pressions de plus en plus fortes que nous subissons. Nous nous apprêtons à adopter une mesure spécifique visant à soulager les catégories les plus défavorisées sur le plan social, grâce à l'octroi d'une somme forfaitaire. L'année prochaine, nous avons l'intention d'accroître le revenu minimum et d'améliorer l'efficacité et la transparence du système de protection sociale. Nous visons une meilleure efficacité et une plus grande justice sociale.

Nous sommes conscients, lorsque nous nous penchons sur nos bilans économiques annuels, des impacts négatifs de la crise. Ce qui nous laisse un goût amer.

Mais nous ne pouvons nous laisser envahir par le sentiment d'amertume et perdre confiance en l'avenir, ce qui menacerait les normes juridiques et sociales qui sont acceptées et établies.

Il est par conséquent, nécessaire de renforcer davantage le partenariat social et notre engagement commun pour défendre les objectifs fixés par l'OIT.

Original russe: M^{me} DENISOVA (ministre du Travail et de la Politique sociale, Ukraine)

Au nom du gouvernement de l'Ukraine, j'aimerais vous faire part des mesures que ce dernier prend actuellement pour faire face aux problèmes les plus aigus du marché de l'emploi dans le contexte de la crise économique mondiale actuelle.

A quel stade de développement se trouvait le marché de l'emploi au moment où l'Ukraine et tous les autres pays ont été entraînés dans la crise économique? Depuis l'indépendance de l'Ukraine, nous avons obtenu un certain nombre de résultats, et en 2008, le taux de l'emploi était de plus de 59 pour cent de la population alors que le taux de chômage était de 6,4 pour cent.

Sa situation était semblable à celle de la plupart des pays européens. A la fin de 2008, sous l'impact de la crise financière, nous avons assisté à une baisse de la production et à des réductions d'emplois. Entre octobre 2008 et janvier 2009, le nombre de personnes employées a baissé de 4,4 pour cent pour atteindre 10,9 millions de per-

sonnes. Le nombre de personnes licenciées temporairement a triplé pour atteindre 1 million de personnes, et le nombre de personnes travaillant involontairement à temps partiel a quadruplé. Pour empêcher la dégradation du marché de l'emploi, le ministère du Travail, en collaboration avec les partenaires sociaux a adopté, avec le soutien du Parlement, une loi anticrise qui vise principalement à préserver les emplois dans les entreprises, à prévenir les licenciements injustifiés et à garantir la protection sociale des travailleurs.

Le gouvernement a mis en place un système d'allocations pour les personnes qui perdent une partie de leur salaire à la suite de la réduction involontaire et temporaire de la durée du travail. Les employeurs reçoivent une compensation pour les dépenses qu'ils consacrent à la formation et au recyclage des travailleurs menacés de licenciement. Des subventions sont versées pour financer les salaires des travailleurs temporairement transférés dans d'autres structures, à la condition que l'employeur conserve leur emploi principal. Un programme national de travaux publics rémunérés a été mis en œuvre pour donner du travail aux chômeurs.

Les mesures adoptées depuis le début du mois de mars ont permis de ralentir la tendance négative enregistrée et nous constatons une amélioration progressive sur le marché de l'emploi.

Le nombre des personnes qui ne sont pas employées à temps plein a diminué, la cadence des suppressions d'emploi s'est ralentie, l'offre d'emploi a augmenté et le nombre des chômeurs inscrits auprès des services publics de l'emploi a baissé. Entre janvier et avril 2009, 1,3 million de personnes ont fait appel aux services publics de placement, et 20 pour cent d'entre elles ont pu trouver un emploi fixe.

Quoi qu'il en soit, la crise financière et économique mondiale a montré que le monde ne sera plus jamais comme avant.

L'économie mondiale et les économies de nombreux pays exigent de nouvelles approches, et c'est vrai de l'économie ukrainienne. Il faudra beaucoup de temps pour que la production industrielle redevienne comme avant en termes de volumes. Pendant ce temps, des millions de personnes dans le monde manquent de nourriture, de logement et de services sociaux élémentaires. C'est la raison pour laquelle nous proposons de profiter de la situation pour humaniser la société.

Fournir à la population des services sociaux exige des ressources considérables; mais avec le soutien des pouvoirs publics, l'initiative privée peut apporter des millions de nouveaux emplois à l'économie mondiale. En Ukraine, nous privilégions une telle approche et nous apporterons le plus grand soin à développer les services sociaux. Les collectivités locales jouiront de plus grands pouvoirs et de nouvelles prérogatives. Nous relancerons le secteur agricole en renforçant les communautés rurales et en contribuant à créer des coopératives de services agricoles. Le gouvernement a décidé d'élargir les pouvoirs des collectivités rurales, de réserver 100 pour cent de certaines taxes aux besoins de ces collectivités et, bien entendu, de soutenir toute initiative privée prise dans les secteurs de l'agriculture et des services. Les ressources du fonds de stabilisation, mis en place par le gouvernement dans le cadre du budget de l'Etat, pourraient servir à cette fin. Nous comptons, par ailleurs, sur le soutien des partenaires sociaux dans le cadre de cette initiative.

Pour nous, la situation actuelle signifie que nous avons plus que jamais besoin de l'expérience des autres pays. Et nous attachons une importance particulière à la présente session. Nous apprécions les efforts déployés par l'OIT, sous la direction de son Directeur général, M. Somavia, qui nous offre la possibilité d'échanger nos données d'expérience, et de nous appuyer sur la communauté internationale pour mieux trouver la voie qui nous permettra de surmonter les effets de la crise financière mondiale.

Original anglais: M. ROQUE (ministre du Travail et de l'Emploi, Philippines)

Permettez-moi de féliciter le Directeur général pour son rapport intitulé *Faire face à la crise mondiale de l'emploi: Une reprise centrée sur le travail décent*, document exhaustif qui met l'accent sur les dimensions sociales de la crise et examine par le menu les diverses perturbations qui en ont résulté pour l'homme de la rue partout dans le monde pour mieux nous rappeler toute l'ambiguïté de la mondialisation.

Ces dix dernières années, le développement a considérablement progressé de par le monde. Dans nombre de pays, la stabilité politique et les progrès de la démocratie ont encouragé l'investissement et favorisé la croissance. La pauvreté a reculé et les travailleurs ont commencé à avoir accès à un niveau de vie décent. Aujourd'hui soudain, tous ces progrès obtenus de haute lutte sont menacés.

L'effondrement des marchés financiers, le recul de l'investissement étranger direct, la chute du cours des devises, la baisse de la demande des produits de base destinés à l'exportation, tous ces phénomènes ont une incidence défavorable sur la production, les revenus et l'emploi, notamment dans les économies émergentes.

Dans nombre de pays en développement, aux Philippines notamment, on assiste à la disparition d'emplois relativement bien payés de l'économie formelle. Parmi les secteurs touchés figurent notamment la fabrication de composants électroniques, la confection, les technologies de l'information, l'industrie extractive et d'autres secteurs axés sur l'exportation. Les travailleurs ainsi licenciés s'en vont grossir les rangs de l'économie informelle au prix d'un appauvrissement certain.

Pour que les Philippines sortent relativement indemnes de la récession, il faut nécessairement une action d'envergure sur le plan budgétaire et monétaire, et nous en sommes conscients. Nous savons aussi cependant que les mesures adoptées pour venir à bout des difficultés actuelles ne pourront aboutir que si nous parvenons à préserver les emplois et les moyens d'existence.

La préservation et la promotion de l'emploi constituent des priorités absolues pour le gouvernement des Philippines, qui s'est fixé pour objectif premier de préserver les postes existants et d'en créer de nouveaux en fournissant parallèlement, aux catégories particulièrement vulnérables, un filet de protection sociale aussi généreux que possible compte tenu de ses moyens. Pour ce faire, le président a publié un décret par lequel il invite toutes les administrations publiques à allouer une partie de leur budget approuvé au financement d'un programme pour la préservation des moyens d'existence et l'emploi d'urgence (Programme CLEEP).

Le gouvernement philippin a pris très au sérieux son rôle pour la promotion de l'emploi. Il s'est employé notamment à rénover le réseau routier, créer

des emplois verts, construire des écoles et améliorer les services de santé en affectant des infirmières fraîchement diplômées dans les zones rurales. L'objectif fixé pour l'année, c'est de placer par de tels moyens 500 000 chômeurs.

Nous avons également adopté des programmes en faveur des travailleurs philippins à l'étranger et de la main-d'œuvre du secteur des biens à l'exportation, deux groupes particulièrement touchés par la crise. Soucieux de renforcer la compétitivité de la main-d'œuvre philippine et de préparer des lendemains meilleurs, le gouvernement a alloué des milliards de pesos à la formation technique et professionnelle. Malgré le ralentissement économique, les travailleurs philippins restent très demandés dans le monde. L'année dernière, les huit millions de Philippines employés à l'étranger ont envoyé chez eux plus de 16,4 milliards de dollars rien que par le circuit bancaire. La demande de main-d'œuvre philippine à l'étranger ne semble pas devoir fléchir a priori.

Toutefois, les conséquences de la crise financière sur les travailleurs migrants ne doivent pas être négligées. Du fait du regain du protectionnisme, les travailleurs étrangers sont souvent les premiers licenciés, indépendamment de leur ancienneté dans leur poste ou de leur niveau de compétences.

Permettez-moi à présent d'évoquer une autre menace, une menace qui est devenue un cauchemar récurrent des compagnies de transport maritime du monde entier. Je veux parler de la menace à laquelle sont confrontés nos gens de mer du fait des actes de piraterie se produisant dans le Golfe d'Aden, qui appelle une action concertée au niveau mondial.

Je parle au nom de tous les gens de mer philippins et de leurs familles lorsque je mentionne la dimension humanitaire de la piraterie dans le Golfe d'Aden. Cette région du monde est aujourd'hui en proie à la pauvreté et à la délinquance, mais cela ne doit pas porter atteinte au droit des travailleurs maritimes de gagner leur vie en toute sécurité. Je prie instamment l'OIT d'évoquer ce problème de manière ouverte et approfondie car il s'agit d'un risque professionnel qui pèse sur des centaines de gens de mer chaque jour.

Dans l'intervalle, nous continuons d'élargir les compétences de nos travailleurs à l'étranger pour préserver la position de précurseur de notre pays dans l'économie distribuée de demain.

Au début de l'année, à Manille, les Philippines ont organisé le Forum de haut niveau de l'OIT sur la réponse à donner à la crise économique en Asie et dans le Pacifique. Comme je l'ai fait alors, j'aimerais souligner que ces stratégies nationales ne signifient pas que nous laissons de côté notre engagement en faveur du travail décent pour tous. Bien au contraire, nous pensons qu'il est aujourd'hui plus que jamais nécessaire, en dépit des difficultés économiques, commerciales et des menaces qui pèsent sur l'emploi, de faire en sorte que les quatre piliers du travail décent soient au cœur de la riposte mise en place face à la crise. Les Philippines appuient sans réserve le Pacte mondial pour l'emploi, qui place les questions d'emploi et de marché du travail, de protection sociale et de respect des droits des travailleurs au cœur des mesures de relance et des politiques nationales adoptées pour faire face à la crise mondiale.

Au niveau multilatéral, il est aujourd'hui opportun de faire en sorte que les ressources considérables qui sont consacrées aux programmes nationaux de

relance économique soient utilisées de manière optimale et équitable. Les institutions multilatérales devraient de leur côté tenir compte des programmes nationaux et régionaux en faveur du travail décent.

Enfin, ma délégation estime que c'est aussi le moment opportun pour nous à l'OIT de faire un grand pas en avant sur la voie de la réalisation des objectifs du travail décent, en concrétisant ces principes aux niveaux national et local.

Aux Philippines, nous constatons également que la crise mondiale semble être plus grave que ce que la plupart d'entre nous avions envisagé. En Asie de l'Est, nous unissons nos efforts face à la perspective d'une crise durable et sévère. Nous encourageons les autres Etats à se regrouper pour s'entraider mutuellement et mieux survivre à cette menace qui pèse sur tous nos pays.

Enfin, par-dessus tout, nous continuons de puiser dans la résilience de nos populations d'où nous tirons notre principale force.

Original portugais: M. FELICIO (travailleur, Brésil)

Les travailleurs ne veulent pas payer pour la crise. La solution à la crise, c'est la création d'emplois et de revenus.

La CUT a une conception du développement où l'Etat joue un rôle central dans l'organisation de l'économie et dans la construction de politiques de distribution du revenu et de valorisation du travail.

A l'heure actuelle, l'économie capitaliste traverse l'une des crises les plus graves depuis 1929. Il s'agit d'une crise structurelle du système. Un système qui exploite les travailleuses et les travailleurs, qui concentre le revenu et qui condamne des millions de personnes à la faim et à la misère.

Ce système, depuis les dernières décennies du XX^e siècle, a été guidé par des politiques de libéralisation financière et commerciale. Les politiques de dérégulation ou d'autorégulation du marché sont à l'origine même de la crise financière actuelle.

Le résultat de cette liberté sans contrôle est un processus de titrisation sans limite qui s'exprime dans l'existence d'un fossé entre la richesse produite sous la forme de papier, et par la richesse réelle obtenue grâce à la production et au travail.

Face au nombre d'institutions et d'entreprises touchées par la crise, face à la somme des valeurs en jeu et au risque de propagation rapide des effets de la crise sur les investissements, la production et l'emploi; les gouvernements des pays développés et en voie de développement ont adopté un ensemble de mesures et notamment l'application de mécanismes de secours aux institutions affectées.

Ils ont injecté des liquidités dans l'économie, modifié les taux d'intérêt ou les taux de change. Mais ces mesures n'ont pas été accompagnées de contreparties claires et, de cette manière, ces sommes sont devenues de simples transferts d'argent public aux mains de spéculateurs.

Le gouvernement du Brésil a adopté des mesures pour préserver le fonctionnement du système de crédit au Brésil et préserver l'économie réelle de la crise. Il a notamment injecté les réserves obligatoires des banques et a donné le feu vert pour que les banques publiques puissent absorber des institutions financières et non financières en difficulté.

La CUT insiste pour que des mesures comme celles-ci aillent obligatoirement de paire avec des contreparties pour l'Etat et les travailleurs. La centrale considère que l'intervention de l'Etat ne peut passer par la socialisation des pertes du secteur fi-

nancier dont souffrirait l'ensemble de la société parce que l'on a constaté, pendant l'époque de croissance récente, une privatisation des gains qui s'est traduite par d'énormes bénéfices annuels pour les banques; ce qui a représenté des dizaines de milliards de dollars au Brésil.

La CUT réaffirme que toutes les menaces de licenciement doivent être combattues par le biais d'une mobilisation sociale. La lutte pour l'emploi est la priorité pour faire face à la crise. Nous allons continuer à faire pression sur le gouvernement pour qu'il mette en place des politiques plus décisives visant à préserver l'emploi et le revenu des travailleurs.

Un débat a été mis en place par le biais du dialogue social en vue de la mise en œuvre des conventions n^{os} 151, 158 et 102. Nous avons obtenu une augmentation réelle du salaire minimum et celui de l'immense majorité des catégories professionnelles du Brésil.

C'est le résultat du dialogue social et de la démocratie qui existent actuellement au Brésil et des bons rapports qui résident entre les partenaires sociaux et le gouvernement. Et pour avancer dans l'ampliation des droits, nous proposons la défense des emplois et la valorisation du travail.

Pour les mois qui viennent, nous sommes en train de préparer des propositions historiques avec des initiatives qui soient compatibles avec l'Agenda du travail décent de l'OIT et de la Confédération syndicale internationale (CSI). La CUT a mis sur pied une plateforme d'action intégrée qui cherche à mettre en œuvre des programmes en syntonie avec l'Agenda du travail décent. Nous essayons également d'élaborer un programme national qui reprenne les sujets que nous avons toujours défendus et, notamment, la valorisation du travail, qui est au centre de notre stratégie.

Nous défendons également le renforcement du rôle de régulation et supervision de l'Etat. Nous attachons une grande importance à la lutte contre le travail des enfants, le travail forcé et les rapports frauduleux dans le domaine de l'emploi qui passent par la sous-traitance, par le recrutement de personnes juridiques individuelles, de coopératives et par d'autres pratiques qui violent les droits des travailleurs et des travailleuses en zone rurale ou urbaine.

Notre centrale mettra en œuvre des actions en vue de renforcer les inspections et la supervision, deux secteurs parmi d'autres qui encore aujourd'hui souffrent de fragilités structurelles.

Au plan international, notre centrale soutient et participe aux actions et débats encouragés par la Confédération syndicale des Amériques (CSA) et la CSI et qui visent à établir un nouvel ordre financier qui prévoit entre autres un plus grand contrôle des opérations des institutions financières et des flux de capitaux entre les pays, et ce de manière à minimiser les répercussions sur les économies nationales.

Finalement, les travailleuses et travailleurs du monde entier ne veulent pas payer et ne vont pas payer pour la crise financière générée par le système néolibéral qui a fait tant de mal à tous les pays.

Original anglais: M. SUZUKI (employeur, Japon)

La crise mondiale de l'emploi, causée par la crise financière, est l'occasion de revoir un certain nombre de facteurs du fonctionnement de nos entreprises et de nos économies.

L'approche adoptée par l'OIT s'est avérée efficace et pertinente, comme le montrent les résultats du Comité plénier et le Pacte mondial pour l'emploi qui est proposé.

Toutefois, au niveau national, la mise en œuvre stratégique du pacte soulève à présent une question de politique générale importante. Les pays doivent se demander quels secteurs d'activité doivent être préservés de l'effondrement, afin de maintenir l'autonomie de capacités économiques nationales. Sur quels secteurs les pays doivent-ils miser? Quelles sont les mesures nécessaires pour atteindre ces objectifs tout en maintenant une économie libre et ouverte?

Les réponses à ces questions sont à l'évidence importantes, mais peuvent se prêter à toutes sortes d'abus. Néanmoins, cela ne doit pas être une excuse pour se soustraire aux impératifs de l'intérêt national en matière de stabilité et de sécurité.

Le premier impératif est de faire en sorte que le débat sur les lacunes ne dégénère pas et ne conduise pas à attaquer le cadre conceptuel de l'économie de marché.

Les dirigeants politiques doivent éviter le protectionnisme qui a été catastrophique dans les années trente. L'OIT, qui a une longue histoire, sait bien quels dangers comporte le fait de se réfugier dans le protectionnisme.

Deuxième impératif: les politiques en faveur de la stabilité et de la croissance à l'échelle nationale devraient être élaborées sur une base nationale, et non être laissées à des groupes de pression, à des lobbys et à la politique électorale.

Le système éducatif doit figurer au premier rang des priorités, y compris la formation au niveau national, afin de créer les ressources humaines nécessaires à l'avenir sur le plan intérieur et dans la communauté internationale.

Tel devrait être le domaine commun des mandants tripartites, au niveau tant national qu'international, comme l'a dit fort justement M^{me} Ronnie Goldberg, des Etats-Unis.

Les gouvernements du G20, en avril dernier, se sont engagés fermement en faveur de mesures budgétaires de relance, mais sans indiquer clairement quelles seraient les ressources budgétaires pour s'acquitter de ces nouvelles exigences. La possibilité est grande de recourir à l'émission d'obligations. Par conséquent, la crédibilité de ces obligations sera en jeu dans un avenir proche. La crédibilité des finances nationales, la crédibilité des gouvernements, de leur capacité de lever des impôts, deviendront cruciales. A ce stade, nous devons éviter l'inflation, voire la dévaluation de la monnaie. Toutes les solutions tournent autour de la crédibilité de notre capacité à créer du PIB et de l'accroître à l'avenir. La crédibilité, en ce qui concerne l'accroissement du PIB, est subordonnée à l'augmentation du volume et de la qualité de la main-d'œuvre, et à celle de la productivité du travail au niveau de l'entreprise, mais le marché doit suivre. Le message est le suivant: l'économie réelle doit créer une croissance réelle du PIB, pour stabiliser l'économie et favoriser la reprise. En fait, le remboursement de ces nouvelles dettes dépendra du volume de la main-d'œuvre et de la productivité des entreprises.

Les institutions économiques internationales, y compris l'OIT et d'autres institutions des Nations Unies, de même que le G20 et le G8, doivent mieux s'adapter aux difficultés économiques et sociales

actuelles. Elles doivent se consacrer principalement à l'examen des questions qui ont une incidence sur la santé à long terme de l'économie mondiale. Il s'agira notamment d'essayer de trouver un terrain d'entente pour la reprise, à savoir le Pacte mondial pour l'emploi. Nous avons besoin de stabilité dans la politique et dans l'économie au niveau national. Si le fossé entre l'ordre économique et l'ordre politique n'est pas considérablement réduit, les deux commenceront à s'affaiblir mutuellement, et l'ancienne dichotomie entre le capital et le travail reviendra bientôt.

Les employeurs, étant donné la situation actuelle de déséquilibre économique et politique, doivent réaffirmer leur rôle d'entrepreneurs, dans l'entreprise et sur le marché mondial, pour faire face aux problèmes communs, comme l'a dit le Comité plénier dans ses conclusions.

L'entreprise est une entité autonome, responsable de sa survie, quelles que soient les circonstances et à tout moment. L'entreprise est une organisation logique, chargée de créer efficacement des richesses au moyen du marché national et du marché mondial, en conjuguant capital et main-d'œuvre. Elle doit tenir compte, non seulement de la réalité et de l'évolution du marché, mais aussi faire preuve d'anticipation pour adapter l'organisation de ses activités.

Toutefois, les risques existent et le texte final du Comité souligne l'importance de mesures bien conçues, qui doivent être mises en œuvre par le biais du dialogue social et de la négociation collective. Il est important de souligner que la capacité des travailleurs et des employeurs à l'échelle de l'entreprise devrait être renforcée, afin d'atteindre les objectifs communs énoncés dans le pacte.

Au Japon, nous nous efforcerons d'appliquer les principes *kaisen*, en innovant pour améliorer la création de richesses. Nous sommes convaincus que les efforts et l'ingéniosité des employeurs et des travailleurs, grâce au *kaisen*, porteront leurs fruits. Le Pacte mondial pour l'emploi jouera un rôle important à cet égard, et nous aidera à relever les défis de cette crise économique; il complètera l'esprit d'innovation et l'esprit *kaisen*, œuvrons de concert sans attendre.

Original arabe: M. GHOBASH (ministre du Travail, Emirats arabes unis)

Permettez-moi, en premier lieu, de vous transmettre les salutations du gouvernement des Emirats arabes unis adressées à l'Organisation internationale du Travail à l'occasion du 90^e anniversaire de sa création. Je voudrais saisir cette occasion pour réaffirmer l'engagement de mon gouvernement aux côtés de l'Organisation, ainsi que le désir profond du ministère du Travail des Emirats arabes unis de renforcer la coopération avec cette Organisation en vue de réaliser nos intérêts et objectifs communs.

Je voudrais également remercier les organisateurs de cette Conférence de me donner la possibilité de m'exprimer devant vous, à l'occasion de cette session du Sommet de l'OIT sur la crise mondiale de l'emploi.

L'intégration de l'économie des Emirats arabes unis dans l'économie mondiale s'est effectuée à un rythme très rapide, et c'est probablement l'ouverture économique prônée par l'Etat ainsi que des facteurs externes favorables, tels que l'augmentation des prix du pétrole et l'accroissement des investissements étrangers di-

rects dans notre pays, qui expliquent le boom économique sans précédent connu par les Emirats arabes unis lors de la dernière période.

En même temps, il est naturel que ces politiques d'ouverture à l'économie mondiale et à la mondialisation rendent notre économie nationale plus sensible et plus vulnérable aux crises extérieures telles que celle que nous connaissons aujourd'hui.

Ainsi, la crise financière qui s'est déclenchée dans le secteur des crédits immobiliers aux Etats-Unis en 2008, et qui s'est ensuite étendue à différents secteurs économiques dans tous les pays du monde, a eu un impact important sur les économies de la région, parmi lesquelles figure notre économie nationale. Vous n'êtes pas sans savoir que deux facteurs principaux ont contribué à l'extension de la crise. Premièrement, l'interdépendance entre les économies mondiales, à cause du commerce mondial, et de la mobilité et du transfert des capitaux. Deuxièmement, la récession financière et la diminution des liquidités sur les marchés financiers mondiaux, ainsi que la perte de confiance des investisseurs et des consommateurs.

Ces deux facteurs ont eu des conséquences directes sur l'économie et le marché du travail dans notre pays et d'autres facteurs internes sont venus s'ajouter à la crise mondiale, tels que le retrait d'une grande partie des dépôts étrangers dans les banques des Emirats à cause de rumeurs faisant état de dépréciation de notre monnaie nationale, ainsi que l'augmentation sans précédent des prix de l'immobilier en 2007 et 2008. Tout cela a eu des conséquences négatives sur les taux de liquidités disponibles et s'est traduit par une régression des dépôts par rapport aux crédits.

Toutefois, le Conseil des ministres a pris, dès les premiers signes de la crise, une série de mesures préventives qui ont permis de réduire les effets de la crise, et ce, en injectant les liquidités nécessaires dans le secteur bancaire, à savoir un montant d'environ 30 milliards de dollars, et en garantissant les dépôts dans les banques nationales et dans les banques étrangères installées dans le pays, et ce, sans limites jusqu'en 2013.

Malgré les conséquences directes de la crise mondiale sur le marché de l'immobilier et les services financiers et bancaires dans les Emirats arabes unis, ses effets sont toutefois restés limités et contenus. Il est probable que le ralentissement de l'embauche se poursuive, notamment en comparaison avec l'augmentation des taux d'embauche des années précédentes. Mais les circonstances dans notre pays ne sont pas les mêmes que dans les autres pays. En effet, on ne s'attend pas à ce que le chômage augmente parmi la main-d'œuvre présente dans le pays,

qui est principalement une main-d'œuvre étrangère, mais on prévoit un ralentissement de l'afflux de la main-d'œuvre après le départ des travailleurs dont les projets prennent fin et qui ne seront donc pas remplacés.

On s'attend également à ce que l'entrée des jeunes nationaux sur le marché du travail soit plus difficile, ainsi que la recherche d'emplois sur le marché privé, en raison de la baisse de la croissance et de la réduction de la création d'emplois.

Le ministère du Travail a pris un certain nombre de mesures pour faire face à cette crise, parmi lesquelles celles qui suivent: une aide apportée aux entreprises pour faire face à la crise en encourageant et facilitant la mobilité des travailleurs à l'intérieur du marché du travail, une protection accordée à certaines catégories de travailleurs, notamment les plus menacés par des licenciements et ce, en garantissant le paiement des indemnités de licenciement et enfin, le soutien à la formation des chômeurs.

Par ailleurs, nous sommes tout à fait conscients que pendant cette crise, nous devons nous préparer à la période qui suivra. En effet, malgré toutes les difficultés auxquelles nous faisons face, nous voyons la possibilité d'une amélioration à l'avenir et d'un réexamen des priorités des économies nationales, dont celle de notre pays.

Il faudrait profiter de la crise pour développer différents secteurs de l'économie à forte valeur ajoutée, renforcer les petites et moyennes entreprises et favoriser la création d'emplois décents en vue d'attirer la main-d'œuvre étrangère et qualifiée.

Nous sommes également conscients que pour faire face à cette crise nous devons coopérer avec nos partenaires régionaux, en premier lieu les Etats du Conseil de coopération du Golfe et les pays arabes de manière générale, ainsi que les pays d'Asie fournisseurs de main-d'œuvre.

Nous tenterons également de profiter de l'expérience très importante des organisations internationales concernées, notamment l'OIT, et nous attendons avec impatience la parution du rapport final du Comité plénier issu de cette Conférence en vue de connaître les nouvelles possibilités de coopération technique entre les Emirats arabes unis et l'OIT à l'avenir.

Je voudrais saisir cette occasion pour exprimer l'appui de mon pays aux efforts visant à réformer le système financier mondial et à renforcer les normes et les mesures de contrôle des secteurs financiers, ainsi qu'à la promotion de la coopération internationale afin d'assurer la transparence des marchés et garantir les droits des investisseurs et des consommateurs.

(La séance est levée à 19 h 35.)

TABLE DES MATIÈRES

Page

Treizième séance

Sommet de l'OIT sur la crise mondiale de l'emploi (<i>suite</i>)	1
--	---

Quatorzième séance

Sommet de l'OIT sur la crise mondiale de l'emploi (<i>suite</i>)	6
--	---